

QUELQUES DEFINITIONS	01
INTRODUCTION	03
PREMIERE PARTIE : RAPPELS SUR PRINCIPES DE BASE DE L'HOMÉOPATHIE	05
I. Historique	06
.....	07
.....	07
II. Principes de base de l'homéopathie	09
1. Principe de similitude	10
2. Principe d'infinitésimalité	10
2.1. Médicament homéopathique	12
2.1.1. Origines	15
2.1.2. Procédés de fabrication	16
2.1.3. Présentations et utilisations	18
2.1.4. Mode d'action	22
2.1.5. Réglementation	22
2.1.6. Contrôle	24
3. Principe de totalité	26
3.1. Notion de mode réactionnel chronique	
3.2. Notion de type sensible	
	27
DEUXIEME PARTIE : TECHNIQUES ET APPLICATIONS THERAPEUTIQUES	28
CHAPITRE I : TECHNIQUES THERAPEUTIQUES	28
1.	29
Expérimentation pathogénésique	29
1.1. Toxicologie	31

1.2.	Expérimentation proprement dite	31
1.3.	Observation clinique	31
	2. Etude sémiologique homéopathique	32
2.1.	Etude de la maladie	32
2.2.	Etude du malade	33
2.2.1.	Modalités	33
2.2.2.	Symptômes psychiques	
2.2.3.	Symptômes généraux	34
	3. Recherche fondamentale	34
	4. Recherche clinique	35
	5. Etude de quelques substances utilisées	35
	5.1. Aconitum napellus	36
5.1.1.	Action à forte dose et à dose normale	37
5.1.2.	Principales indications à dose homéopathique	37
	5.2. Antimonium Tantaricum	38
5.2.1.	Action à forte dose et à dose normale	38
5.2.2.	Principales indications à dose homéopathique	39
	5.3. Apis Mellifica	40
5.3.1.	Action à dose pondérale	41
5.3.2.	Principales indications à dose homéopathique	41
		42

5.4. Belladonna	
5.4.1. Action à forte dose et à dose normale	43
5.4.2. Principales indications à dose homéopathique	43
	43
5.5. Gelsemium Sempervirens	
5.5.1. Action à forte dose et à dose normale	44
5.5.2. Principales indications à dose homéopathique	45
	46
5.6. Graphite	
5.6.1. Action à dose pondérale	47
5.6.2. Principales indications à dose homéopathique	48
	49
5.7. Magnesia Carbonica	50
5.7.1. Rappels	
5.7.2. Action à dose pondérale	50
5.7.3. Principales indications à dose homéopathique	50
	51
5.8. Medorrhinum	
5.8.1. Action générale	52
5.8.2. Principales indications à dose homéopathique	52
	52
5.9. Psorinum	
5.9.1. Action générale	53
5.9.2. Principales indications à dose homéopathique	53
	54
5.10. Pyrogenium	
5.10.1. Action générale	54
5.10.2. Action à dose homéopathique	54
	55
5.11. Silicea	
5.11.1. Action générale	
5.11.2. Action à dose homéopathique	

	56
	56
	57
5.12. Thuya occidentalis	
5.12.1. Action générale	58
5.12.2. Principales indications à dose homéopathique	58
	59
5.13. Tuberculinum	
5.13.1. Action générale	61
5.13.2. Action à dose homéopathique	
	61
CHAPITRE II : APPLICATIONS THERAPEUTIQUES.....	61
	62
I. Grippe non compliquée et syndromes grippaux	
.....	
1. Conseil rapide	64
2. Conseil personnalisé	64
	64
II. Angines aiguës	
.....	
1. Conseil rapide	70
2. Conseil personnalisé	
	74
III. Bronchites aiguës	
.....	75
	75
	75
IV. Gastro-Entérites aiguës du nourrissons et de l'adulte	
.....	
	76
V. Vomissement de la grossesse	

.....	76
VI. Céphalées et migraines	77
.....	77
1. Conseil rapide	79
2. Conseil personnalisé	83
VII. Piqûres d'insectes	90
.....	
VIII. Enquête sur l'évaluation de la consommation du médicament homéopathiques au Sénégal	
1. Résultats	
3. Discussions	
CONCLUSION	
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	
.....	
.....	

INTRODUCTION

La santé a toujours été une des préoccupations majeures de l'homme qui cherche, constamment à la rétablir ou à la préserver.

Les guérisseurs utilisaient de nombreux produits, souvent associés à des rites et des sacrifices pour chasser les mauvais esprits responsables des maladies. Mais avec l'évolution et le développement de la chimie, certaines connaissances et pratiques ont été abandonnées au profit de la médecine moderne encore appelé **ALLOPATHIE**.

L'**ALLOPATHIE** découle de la chimie et a été toujours enseignée dans les facultés. Les autres méthodes ont longtemps été reléguées au second plan ; elles ont même parfois été taxées de médecine parallèle.

Or, il semblerait tout à fait logique, lorsque la santé est perturbée, de mettre tout en œuvre pour la rétablir, d'utiliser tous les moyens qui existent pour retrouver l'équilibre rompu par une perturbation endogène ou exogène.

Depuis de nombreuses années, il a été constaté que l'utilisation des médicaments allopathiques peut entraîner, certains effets secondaires, mais également des intolérances, et parfois même des intoxications. Cela a conduit à vouloir consommer des produits naturels, inoffensifs et sans effets secondaires.

L'HOMÉOPATHIE semble répondre à ces critères. Certaines personnes se sont orientées vers cette méthode thérapeutique.

L'HOMÉOPATHIE est une méthode thérapeutique naturelle, douce sans effet secondaire et sans toxicité ; elle peut s'utiliser chez toutes les personnes.

Le présent travail qui porte sur cette méthode thérapeutique comporte deux parties :

La première partie est consacrée à des rappels sur les principes de base de l'homéopathie.

La deuxième partie se rapporte aux techniques et aux applications thérapeutiques et se termine par une enquête permettant d'évaluer la consommation des médicaments homéopathiques au Sénégal.

PREMIERE PARTIE :
RAPPELS SUR LES
PRINCIPES DE BASE
DE L'HOMÉOPATHIE

I. HISTORIQUE

La notion de similitude remonte à Hippocrate, père de la thérapeutique des semblables : « *Les mêmes choses qui ont provoqué le mal, le guérissent* ».

D'Hippocrate à Hahnemann, le principe de similitude n'a jamais disparu, mais les bases de l'homéopathie en tant que méthode thérapeutique datent des travaux de ce dernier.

Né le 10 avril 1755 à Meissen (Saxe) en Allemagne, Samuel Hahnemann soutient sa thèse de Docteur en médecine le 10 août 1779.

En 1780, il exerce à Hettsad, puis à Dessau, en utilisant les thérapeutiques de l'époque. Très rapidement, il prend conscience de leur faiblesse, de leur toxicité, voire de leur inefficacité. Profondément déçu par la pratique de son temps, il renoue avec la tradition hippocratique qui considère la maladie comme un *phénomène physiologique* impliquant l'organisme tout entier, et comme la résultante des interactions entre l'homme, son milieu naturel et plus loin le cosmos.

En 1790, à l'âge de 35 ans, Hahnemann traduit « *la matière médicale* » de William Cullen, neuro-pathologiste de l'école de médecine d'Edimbourg. Ce dernier affirmait que le système nerveux était le régulateur de toutes les fonctions vitales. Il disait par exemple que le *Quinquina* qui agissait sur les fièvres avait également une action sur les nerfs de l'estomac. Hahnemann relève l'apparente contradiction entre l'action fébrifuge de la quinine et le fait qu'elle puisse provoquer à forte dose une fièvre semblable à celle qu'elle combat habituellement.

C'est alors qu'il décide d'expérimenter le Quinquina sur lui-même et il constate qu'en prenant de fortes doses de quinquina, « *il présente un état fébrile intermittent analogue aux fièvres guéries par la quinine* ».

Il conclut alors : « *Si le Quinquina guérit certaines fièvres intermittentes à forte dose, il peut provoquer chez l'homme sain des symptômes analogues aux fièvres intermittentes* ».

Il renouvelle ce genre d'expérience autour de lui-même (homme sain) et à d'autres hommes sains, ensuite l'étend au mercure, à la belladone, à la digitale... Il découvre ainsi l'antique *loi de similitude*.

Il faut signaler qu'au début du XIX^{ème} siècle, la médecine officielle était peu objective et peu rationnelle.

La thérapeutique consistait surtout en des moyens dits dérivatifs visant à éliminer des « *humeurs vicieuses* » : saignées, clystères, purgatifs, drastiques, mélanges plus ou moins complexes de substances des trois règnes, de toxicité variable, dont on connaissait mal les actions pharmacologiques respectives.

Hahnemann cherche à réagir contre cet état de fait en introduisant *l'objectivité clinique par l'expérimentation, l'application rationnelle d'un phénomène pharmacodynamique déjà entrevu par Hippocrate.* »

« *Les médicaments seraient capables de guérir des symptômes analogues à ceux qu'eux-mêmes ont l'aptitude de produire.* »

Hahnemann a voulu assainir la médecine par une observation minutieuse des malades, une expérimentation rigoureuse des remèdes, et la rendre plus efficace par une méthode de prescription objectivement vérifiable.

II. PRINCIPES DE BASE DE L'HOMÉOPATHIE

L'homéopathie repose sur 3 principes : principe de similitude, principe d'infinitésimalité et principe de totalité.

1. Principe de similitude

Il s'agit d'une loi, d'une règle obligatoire et nécessaire qui permet de différencier l'homéopathie de toute autre médecine. On dit souvent pour simplifier que :

Homéopathie = loi des semblables

Allopathie = loi des contraires

Selon cette loi, une substance capable de déterminer des troubles chez *un sujet sain* est également capable de guérir ces mêmes troubles chez un *malade* qui les présente à condition d'être utilisée en très basse dilution.

Il y a donc une analogie entre :

- les signes *cliniques* présentés par le malade
- les signes « *pathogénétiques* » déterminés par la substance absorbée par *l'individu sain*.

Pour qu'il y ait une similitude, il faut deux éléments à comparer et à juxtaposer afin d'en apprécier le caractère semblable.

- La substance (S) provoque chez l'homme sain un certain nombre de symptômes.
- Si un malade présente ces symptômes, on peut lui donner la substance (S) à dose infinitésimale ; elle guérit les symptômes qu'elle a provoqués chez l'homme sain.

Si ces signes sont les mêmes que ceux déterminés par la substance expérimentée, celle-ci devient *le remède* des manifestations de la maladie chez le malade.

Ainsi d'observations en observations, d'expérimentations en expérimentations, Christian Samuel Hahnemann s'aperçoit que l'hypothèse hippocratique se confirme :

« Les substances médicamenteuses sont susceptibles de guérir les symptômes semblables à ceux qu'elles peuvent produire » ; ensuite qu'elle se vérifie régulièrement à condition d'utiliser des doses suffisamment faibles.

Ce n'est plus une hypothèse mais un phénomène naturel, un phénomène de biologie générale qu'on a appelé la *loi similitude* qui peut se résumer en trois propositions :

- a.** Toute substance, étudiée provoque chez l'individu *sain et sensible* un ensemble de symptômes qui est caractéristique de la substance employée :
(*c'est la conclusion de ses expérimentations sur les individus sains.*)
- b.** Tout individu malade présente un ensemble de *symptômes morbides* qui est caractéristique de sa maladie : *« les symptômes morbides sont définis comme l'ensemble des changements dans la manière de sentir ou d'agir du malade, du fait de sa maladie »*

A titre d'illustration, si l'on considère deux enfants qui font simultanément une rougeole.

Ils présentent, de la fièvre, une irritation oculaire et nasale, une éruption caractéristique.

Ce sont les symptômes communs à tous les rougeoleux. Ces symptômes permettent de porter le diagnostic de rougeole.

Mais en réalité, du fait de sa maladie, chaque enfant a un *comportement différent* de celui qu'il avait lorsqu'il était en bonne santé et qui n'est pas obligatoirement le même pour les deux rougeoleux.

- ❖ L'un peut être agité, l'autre prostré
- ❖ L'un peut transpirer, l'autre avoir la peau sèche
- ❖ L'un peut avoir soif l'autre non
- ❖ L'un peut avoir chaud, l'autre au contraire être frileux et ne pas arriver à se réchauffer malgré sa fièvre.

Ainsi pour chaque malade, le médecin homéopathe doit considérer l'ensemble *des symptômes morbides*, c'est à dire d'une part les signes communs à tous les enfants et d'autre part les signes particuliers à chacun d'eux provoqués par sa maladie (agitation ou prostration, sueurs ou sécheresse de la peau, soif ou absence de soif...).

Cette précision est fondamentale, si l'on veut comprendre et appliquer la méthode homéopathique. Car l'homéopathie ne soigne pas seulement la maladie mais l'individu qui présente les signes d'une maladie.

Cela explique la possibilité d'associer souvent l'allopathie (traitement de la maladie) et l'homéopathie (traitement de l'individu malade et de sa maladie).

c. La guérison, objectivée par la disparition de l'ensemble des symptômes morbides, peut être obtenue par la prescription, à dose faible ou infinitésimale, de la substance dont les symptômes expérimentaux chez le sujet sain sont semblables à ceux du malade.

2. Principe d'infinitésimalité

L'homéopathie utilise des substances d'origine animale, végétale, minérale et chimique très diluées au point d'arriver à des doses infinitésimales.

Le principe d'infinitésimalité, qui résume souvent pour le public toute l'homéopathie, ne constitue en réalité que le corollaire posologique des principes de similitude.

En effet si chez un malade, on emploie les remèdes à dose pondérale trop forte, on ajoute au tableau clinique une *intoxication médicamenteuse*.

Devant cette nécessité de réduire au maximum la toxicité des remèdes, Hahnemann a l'idée de diminuer progressivement les doses de substances employées pour atteindre après de nombreuses recherches la dose infinitésimale.

Hahnemann s'aperçoit que la dilution à l'extrême du remède diminue non seulement l'effet toxique mais augmente l'efficacité du médicament obtenu. La dilution permet à la substance de transmettre au solvant une partie de « l'énergie » contenue dans la matière.

Pour bien comprendre ce principe, il est indispensable de bien connaître le médicament homéopathique.

2.1. Médicament homéopathique

2.1.1. Origines

Toutes les substances employées en homéopathie sont celles tirées de la nature : métaux ou minéraux, plantes, extraits d'animaux, etc. ...

Depuis peu, on y a ajouté certains produits chimiques.

➤ Règne végétal

Les plantes sont récoltées dans leur habitat naturel, suivant des normes strictes par des spécialistes qualifiés (récolteurs et botanistes).

Elles sont ensuite rapidement acheminées au laboratoire pour être utilisées à l'état frais, après avoir encore subi un contrôle botanique.

Exemples : Belladonna, Thuya, Anacardium...

➤ Règne minéral

Il peut s'agir :

- ❖ De corps simples et composés : métaux métalloïdes, vitamines
- ❖ De complexes chimiques d'origine naturelle ou synthétique.

Ces produits sont toujours sélectionnés à l'état plus pur.

Exemples : Sulfur Iodatum, Cuprum Metallicum, Magnésia Carbonica, Mercurius Solubilis...

➤ Règne animal

On utilise soit :

- ❖ des venins de serpent (exemple lachesis)
- ❖ des insectes entiers vivants (exemples Apis mellifica abeille entière ; Formica rufa : fourmi rouge)
- ❖ des hormones
- ❖ des sécrétions physiologiques
- ❖ toute substance pouvant avoir une action pharmacodynamique sur l'individu sain.

➤ Les biothérapiques ou souches particulières

Autrefois, appelés « Nosodes », les biothérapiques sont des médicaments obtenus à partir de produits non chimiquement définis, c'est à dire des sécrétions, des excréments pathologiques ou non, certains produits d'origine microbienne.

Leur définition est donnée par la pharmacopée française dans sa 10^{ième} édition de 1983.

- Les « isothérapiques » ou isopathiques sont « des souches biothérapiques préparées extemporanément à partir des souches fournies par le malade lui-même et dont la première dilution doit être stérilisée ».

On distingue deux catégories d'isothérapiques :

- Les auto-isothérapiques obtenus à partir d'un prélèvement biologique fourni par le malade lui-même (urine, sang, pus). Ils sont utilisés rarement en France.

Les hétéro-isothérapiques : ils obtenus à partir d'allergènes : pollen, poils, etc.

Actuellement en France, on dispose de 27 biothérapiques dont 6 ont une pathogénésie :

- *Psorinum*
- *Medorrhinum*
- *Luesinum*
- *Tuberculinum*
- *Tuberculinum résiduum*
- *Aviaire*

2. 1 .2. Procédés de fabrication

Ils font l'objet de soins rigoureux et ils varient selon la nature de la souche utilisée. Les dilutions et les triturations sont obtenues par des opérations successives de division de la substance de base au 10^{ième} ou bien au 100^{ième}. Le nombre d'opérations effectuées définit la hauteur de la dilution ou de la trituration.

➤ Les teintures mères (T.M.)

Elles sont obtenues par macération dans un solvant (alcool) de plantes ou parties de plantes fraîches et plus rarement desséchées. La macération a lieu dans des récipients en verre ou en acier inoxydable pendant trois semaines au minimum. Après macération, les teintures mères sont décantées, filtrées et contrôlées de façon rigoureuse.

A partir de la teinture mère (TM.), le laboratoire fabrique des *dilutions homéopathiques*. On utilise la *dynamisation* : il faut agiter énergiquement le flacon selon une certaine méthode entre chaque dilution.

Cette dynamisation revêt une grande importance puisque l'agitation des molécules donnera « l'énergie » du produit dilué. Il en est de même pour l'opération de dilution qui doit s'entourer du maximum de garantie. Cette méthode s'effectue selon l'échelle centésimale ou décimale ; les dilutions sont titrées en CH et DH.

L'atmosphère doit être la plus pure possible. L'air des villes même peu polluée, contient en suspension des traces de soufre, de mercure, de plomb et d'autres substances toxiques qui pourraient former, avec les dilutions homéopathiques, des produits complexes loin de la prescription initiale. C'est pourquoi à l'intérieur du laboratoire, un système à air filtré est mis en place pour abaisser le taux de pollution.

Les opérations de dilutions sont réalisées dans une « enceinte à flux laminaire » qui filtre l'air jusqu'à obtenir moins de 100 particules pour 30 litres d'air.

Un compteur de particules vérifie que cette norme est respectée.

Il convient d'observer que cette pureté de l'air serait inutile si le matériel et le solvant n'étaient pas eux aussi totalement purifiés.

Les flacons utilisés pour les dilutions sont lavés trois fois de suite à l'eau pure sans aucun additif, puis étuvés à 180° pendant une heure.

En homéopathie plusieurs types de dilutions sont utilisés.

➤ Dilution hahnemanienne

□ Dilution centésimale = CH

C'est la plus couramment utilisée : c'est une dilution au 1/100^{ième}.

C'est le mélange d'une partie de la substance de base en TM et de 99 parties de solvant :

TM 1 ml + 99 ml solvant (alcool dilué). Ce mélange est vigoureusement secoué, « dynamisé » par un appareil vibratoire ; on obtient alors *la première centésimale hahnemanienne = 1CH*.

Une partie de 1CH (1ml) + 99 parties de solvant (99ml) = 2CH

Une partie de 2 CH (1ml) + 99 parties de solvant (99ml) = 3CH et ainsi de suite.

Ainsi on peut obtenir de basses, moyennes et hautes dilutions.

□ Dilution décimale = DH

TM 1ml + 9 ml de solvant (alcool dilué), après agitation du flacon donne 1DH.

1DH (1ml) + 9 parties (9ml) = 2DH

Le médicament homéopathique est donc une substance agissant à dose infinitésimale, et devant, pour acquérir cette propriété, subir une série de déconcentrations (dilutions) et de « dynamisation » successives.

➤ Dilution Korsakovienne K

En 1832, Korsakov propose une technique de dilution dite « *en flacon* ». On place 5ml de T.M. dans un flacon ; celui-ci est secoué vigoureusement puis vidé par aspiration.

On laisse dans le flacon 1% du volume initial.

On ajoute de l'eau purifiée afin de diluer ce qui reste de la TM sur les parois ; on secoue vigoureusement et on obtient ainsi *la première dilution korsakovienne 1K*.

En renouvelant l'opération, on obtient la deuxième dilution Korsakovienne et ainsi de suite.

La fabrication se fait avec un appareil automatique assurant la précision et la répétition des opérations. Cette méthode nécessite de nombreuses opérations pour obtenir les déconcentrations élevées.

Si la souche est insoluble dans le solvant (eau ou alcool), on prépare une trituration.

Exemple Cuprum = le cuivre

Dans un mortier, on mélange 1 partie de la substance + 99 parties de lactose, ce qui donne la 1CH trituration.

Si on renouvelle l'opération, on obtient la trituration 2 CH puis 3 CH.

A partir de la 3 CH trituration, il est possible d'obtenir une dilution liquide en dissolvant 1 partie de la trituration dans 100 parties de solvant. Cette solution peut alors être soumise à de nouvelles dilutions.

➤ La triple imprégnation

Le médicament homéopathique se présente le plus souvent sous forme de granules ou de globules imprégnés de la dilution homéopathique. Ce sont de petits cristaux enrobés de saccharose et de lactose additionné de la substance de base.

L'enrobage est réalisé dans des turbines spécialement conçues pour fonctionner en continu.

La fabrication d'un globule nécessite plus de deux semaines, celle d'un granule un peu plus.

Autrefois, l'imprégnation des granules et des globules était superficielle, ce qui explique qu'il était déconseillé de prendre les médicaments avec les doigts.

En 1961, un procédé de triple imprégnation a été mis au point par Jean Boiron. *L'amélioration de la qualité du granule et la triple imprégnation par des procédés automatiques ont permis d'améliorer l'homogénéité et la stabilité du médicament homéopathique.*

2. 1. 3. Présentations et utilisations des médicaments homéopathiques.

Après des décennies d'expérimentation, les homéopathes ont reconnu que la meilleure voie d'administration du médicament homéopathique est la voie sublinguale parce que le médicament évite l'intestin et ne sera donc pas détruit par les enzymes du suc gastrique. Ils ont mis au point des formes pharmaceutiques qui permettent un *effet de surface* optimum entre la muqueuse sublinguale et la forme pharmaceutique qui véhicule le médicament.

➤ Le tube-dose de globule

Il contient, pour un gramme environ, 200 petites sphères de saccharose et de lactose imprégnées du produit homéopathique.

Il est à prendre une fois, à laisser fondre lentement sous la langue. Il est généralement réservé aux médicaments en dilutions moyennes et hautes (*15 à 30 CH.*)

Il est prescrit le plus souvent toutes les semaines, ou bien par quinzaine ou mensuellement.

➤ Les granules

Ce sont des sphères de saccharose et de lactose imprégnées du produit homéopathique, dix fois plus grosses que les globules.

Ils sont présentés en tube de 80 granules minimum pour un tube de 4 grammes environ.

Ils sont destinés aux médicaments en toutes dilutions.

Ils sont à prendre une ou plusieurs fois par jour pendant de longues périodes.

Ils sont généralement prescrits par prise de 3 à 5 granules.

Les globules et granules sont conditionnés dans les tubes incassables et chimiquement neutre qui leur assure une parfaite protection.

➤ Les gouttes

Elles sont représentées sous la forme d'un excipient alcoolique à 30°, en flacon de 15 ou de 30ml.

Elles sont réservées habituellement aux dilutions basses : TM ; 3DH ; 6DH.

Elles sont prescrites par prise de 15 à 20 gouttes (à l'exception de certaines TM toxiques) deux à trois fois par jour, soit à même sous la langue, soit dans très peu d'eau très pure, à conserver quelques instants en bouche avant d'avaler.

➤ **La poudre trituration**

Elle est constituée par du lactose pulvérulent ajouté au produit homéopathique.

Cette forme est réservée aux substances insolubles prescrites en dilutions basses (jusqu'à la 3 CH).

Elle est prescrite par prise d'une à deux cuillères-mesures (0,25g) à laisser fondre sous la langue 2 à 3 fois par jour.

Les flacons de poudre sont généralement de 15 grammes soit 60 cuillères mesures.

➤ **Autres formes pharmaceutiques**

- Comprimés : tube de 50 à 120 comprimés
- Liniments : tube de 100g
- Ovules : boîtes de 6
- Suppositoires : boîtes de 12
- Pommade : tubes de 20 g

2 .1 .4. Mode d'action du médicament homéopathique

Le médicament homéopathique, du fait de ses doses infinitésimales a très précocement suscité des réactions complexes sur ses possibilités d'action, et son mode d'action.

Il est évident que, du fait de ses déconcentrations successives, le médicament homéopathique ne peut pas agir chimiquement par un effet de masse pondérable.

Il faut partir du principe que les capacités de notre organisme dépendent d'un équilibre qui maintient l'action des molécules, des tissus et des organes de l'être vivant.

Cet équilibre est le garant d'une bonne santé physique et mentale, d'une capacité à s'adapter à l'environnement.

La perte de cet équilibre soit spontanément, soit par agent externe est la source de toute maladie.

La guérison coïncide avec la récupération complète de cet équilibre.

De ce point de vue l'homéopathie peut être définie comme *une médecine « énergétique »*.

Le médicament agit sur un *mode de stimulation* et permet à l'organisme de se maintenir en équilibre et en bonne santé.

En pratique le médicament homéopathique utilise un certains nombres d'informations pathologiques, c'est à dire les symptômes du malade, dans un but curatif. Son action est basée sur un principe *biologique primordial* = Similia similibus curentur ou règle des semblables.

Ce principe établit *qu'une maladie soit guérie par un remède dont les caractéristiques pathogénésiques sont semblables à celles de la dite maladie*.

Les principes actifs contenus dans les remèdes homéopathiques possèdent des « symptômes » semblables à ceux de la maladie à soigner.

C'est à dire que ces principes actifs peuvent engendrer les mêmes symptômes « retrouvés chez le malade » lorsqu'ils sont administrés chez l'homme sain (du fait d'une maladie ou bien d'une agression externe).

Cette ressemblance permet au remède de s'accorder avec les récepteurs de l'organisme souffrant et de canaliser les *mécanismes d'autorégulation biologique* vers la guérison naturelle.

Il faut signaler qu'une substance médicamenteuse à l'état brut ne peut pas soigner. Il faut en utiliser la « charge énergétique » qui se libère en diluant la matière et en agitant cette dilution (dynamisation).

La dilution permet à la substance de transmettre au solvant (eau et alcool) une partie de l'énergie contenue dans la matière.

La dynamisation ou succussion est un processus physique ayant pour but d'augmenter « l'énergie » de la dilution au moyen d'un mécanisme cinétique. Donc une quantité minime de matière transformée en énergie peut ainsi redonner au

malade son équilibre biologique en agissant sur un mode thérapeutique global et non local.

2.1.5. Réglementation des médicaments homéopathiques

Les médicaments homéopathiques sont inscrits depuis 1965 à la pharmacopée française dans sa huitième édition. Ces médicaments sont soumis à des règles de fabrication, de contrôle et de commercialisation.

Une qualité constante est contrôlée dans l'intérêt du consommateur.

Les ampoules injectables à usage humain doivent obligatoirement subir, conformément à la législation, une stérilisation.

Jusqu'à la 30 CH (limite des dilutions pharmaceutiques autorisées en France), elles constituent des formes pharmaceutiques officinales et sont « vignetées » pour 1163 substances de base dont la liste est parue au journal officiel du 29 septembre 1984.

Les autres produits constituent les préparations magistrales et sont, pour certains, remboursés par la sécurité sociale selon le Tarif Pharmaceutique National (T.P.N).

➤ Les spécialités à nom commun

Elles sont de 2 types

❑ Spécialités unitaires

Elles sont identifiées par le nom latin de la substance qu'elles contiennent suivi de la dilution. C'est ce qui correspond à la nomenclature officielle de plus de 1100 produits qui sont sous forme de granules, globules et gouttes.

❑ Spécialités composées

Ce sont des formules courantes complexes et désignées par le nom du remède principal, accompagnées du terme « composé ». Les formes et contenances délivrées sont :

- Gouttes : flacons de 15 ml à 30 ml
- Granules : tubes de 4 g environ (80 granules)
- Comprimés : flacons de 50 à 120 comprimés à 0.10 g
- Triturations : flacons de 15 à 30 g
- Liniments : flacons de 100g

- Ovules : boîte de 6
- Suppositoires : boîtes de 12
- Pommade : tubes de 20g

Ces spécialités à nom commun doivent être bénéficiaires d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) accordée par le ministère de la santé publique qui fixe les normes de fabrication à respecter.

Pour ce faire, il faut fournir un dossier en 4 exemplaires qui comprend :

- * Une lettre de demande d'autorisation de mise sur le marché
- * Un document technique incluant :
 - La description des modes et conditions de fabrication du médicament
 - La description des techniques de contrôle des matières premières et produits finis.
 - Les bulletins d'analyse correspondant à la mise en œuvre des techniques décrites sur le lot expérimenté.
- * Un document qui comprend le compte rendu, daté et signé par des experts choisis en fonction de leur qualification, sur une liste d'experts nommés sur proposition d'une commission chargée de les désigner par le ministre de la santé publique.

➤ **Les préparations magistrales**

On y distingue :

□ **Les préparations dites « officinales ».**

Ce sont des préparations unitaires dont la hauteur de dilution et la forme pharmaceutique existent à la pharmacopée, mais dont le produit de base ne figure pas dans les 1180 produits spécialisés, ou dont la forme de présentation ne correspond pas aux présentations types qui entrent dans la catégorie des spécialités à nom commun.

- ❑ **Les préparations magistrales unitaires**
- ❑ **Les préparations complexes homéopathiques.**
- ❑ **Les préparations homéopathiques à forme allopathique.**

Il s'agit de préparations unitaires ou complexes utilisant des formes pharmaceutiques non spécifiques.

❑ **Les biothérapiques**

Il s'agit de préparations à base de biothérapique.

La souche utilisée a obtenu une A.M.M. (Autorisation de Mise sur le Marché), les préparations qui découlent de cette souche sont considérées comme des préparations magistrales quelle que soit leur hauteur de dilution, à partir de la 3 CH.

➤ **Les spécialités à nom de marques déposées**

Ce sont des produits obtenus à partir de formules mises au point par des laboratoires pharmaceutiques et ayant obtenu l'autorisation de mise sur le marché.

➤ **Etiquetage des médicaments homéopathiques**

Un décret paru le 1^{er} octobre 1948 en France a éliminé de la législation des tableaux A et C, toutes les dilutions homéopathiques délivrées à partir de la 4 CH, à l'exception des formes injectables.

De même a été éliminé de la législation du tableau B, un médicament homéopathique : opium à partir de la 4 CH.

Après leur préparation, les médicaments homéopathiques sont conditionnés par exemple, pour les granules et globules, après remplissage, les tubes sont fermés avec un bouchon doseur muni d'un compte granule intégré translucide permettant une prise pratique et hygiénique.

Certains laboratoires comme les laboratoires BOIRON ont attribué une couleur à chaque hauteur de dilution

→ L'orange pour 4 CH

- Le vert pour 5 CH
- Le rouge pour 7 CH
- Le bleu pour 9 CH
- Le bleu gris pour 12 CH
- Le marron pour 15CH
- Le gris pour 30 CH

D'autres laboratoires comme Dolisos ont fourni des couleurs différentes aux tubes en fonction de l'alphabet avec dans le bouchon un compte granules.

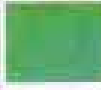
		Bleu de A à B	Vert de C à G	Jaune de H à L	Orange de M à Q	Rose de R à Z
3 DH à 5 CH	Très foncé					
6 CH à 8 CH	Foncé					
9 CH à 11 CH	Clair					
12 CH à 30 CH	Très clair					

Figure I : Etiquetage des médicaments (granules) DOLISOS

Les tubes sont étiquetés en fin de fabrication et on y appose le nom du médicament, le lot et la date de fabrication mais également la date de péremption, et la vignette.

Bien que l'homéopathie s'est beaucoup développée en Europe, seules la France et l'Allemagne ont une législation spécifique de la préparation homéopathique et disposent d'une pharmacopée homéopathique officielle.

2.1.6. Contrôle des médicaments homéopathiques

Les médicaments homéopathiques ne contiennent pas de substances actives décelables par les moyens techniques actuels. Il est donc impossible d'analyser les médicaments homéopathiques en fin de fabrication.

Cependant comme les autres fabricants, les laboratoires homéopathiques doivent veiller à ce que les règles de préparation et de délivrance de leurs produits soient conformes à celles annoncées dans la pharmacopée.

Ainsi, pour éviter toute erreur de manipulation, il appartient aux fabricants d'effectuer des contrôles aussi poussés que possibles sur, d'une part les matières premières, d'autre part les techniques de fabrication pour garantir la qualité des produits finis.

A ce propos Jean Boiron fut le premier, à codifier dans ses laboratoires, une technique de préparation qui aboutit à des médicaments «aussi purs et parfaits que possible » comme l'avait souhaité Hahnemann.

3. Principe de totalité

L'homéopathie considère l'individu dans sa totalité, avec son physique, ses particularités, le milieu dans lequel il évolue, son système héréditaire et acquis, les multiples agressions de tous les jours, psycho-affectives, alimentaires infectieuses, médicamenteuses etc, la maladie pour la quelle le malade vient consulter n'étant qu'un signe d'une cause profonde.

La maladie est analysée, puis traitée dans son intégralité à trois niveaux d'activités essentielles : mental, émotionnel, physique.

En effet nous savons que le bon fonctionnement de l'organisme en état de santé est assuré par une multitude de systèmes physiologiques d'autorégulation. Et l'homme est perpétuellement soumis, au cours de sa vie à des agressions de différentes origines (physiques, chimiques, bactériennes, psychiques, etc.).

Grâce à ses systèmes d'autorégulation, il subit ces agressions et peut rester ainsi en bonne santé.

Si l'agression dépasse son système de compensation, il tombe malade. Si ces agressions deviennent trop intenses par rapport aux possibilités réactionnelles de son organisme, ses systèmes d'autorégulation sont débordés et il montre des *signes de souffrance*. IL présente alors des réactions anormales qui peuvent toucher différents appareils et se traduisent par des *symptômes objectifs et subjectifs*. Toutefois pour une même agression, les différents organismes ne réagissent pas tous de la même façon.

Exemple : Pour un même agent pathogène certains sujets vont présenter une angine, une bronchite, une sinusite ou une diarrhée, tandis que d'autres plus résistants resteront cliniquement indemnes de toutes manifestations pathologiques. C'est qu'en fait, chaque individu présente un « *terrain* » différent qui détermine pour chacun sa façon de réagir devant une agression donnée. Donc le médecin traitant ne se contente pas de noter les signes particuliers de l'affection : il étudie en outre les symptômes subjectifs du malade c'est à dire tout ce que le patient perçoit à l'intérieur de lui-même et qui traduit sa réactivité particulière à la maladie.

Chaque malade présente des signes singuliers extraordinaires caractéristiques parfois, surprenants qui frappent le médecin en raison de leur individualité et lui permettent de prescrire un remède personnalisé sur la base de la loi des semblables.

En allopathie cette individualisation n'a pas lieu et le même médicament est censé guérir toutes les personnes affectées par la même maladie. Sur le plan pratique, il faut donc considérer que les signes cliniques de chaque malade sont en fait des manifestations rationnelles de son terrain individuel soumis à des agressions diverses. Or le terrain individuel d'un patient peut se traduire d'une part par un phénotype particulier, c'est à dire « l'ensemble des caractères apparents d'un individu, d'autre part par la façon de réagir du patient aux différentes agressions en fonction de l'acquis (immunité, histoire personnelle). La thérapeutique classique (allopathie) a relativement peu d'action sur le terrain. Elle intervient surtout au niveau étiologique en luttant par exemple contre les agents infectieux, allergiques..., et au niveau des symptômes cliniques en cherchant à les inhiber ou à les annuler.

La thérapeutique homéopathique intervient aussi à ces niveaux c'est à dire en pathologie aiguë. Mais en pathologie chronique, elle peut de plus intervenir au niveau du terrain grâce à deux notions (notion de terrain et notion de type sensible).

3.1. Notion de mode réactionnel chronique

Après plusieurs années d'application du principe de similitude, Hahnemann reconnaît la fréquence des échecs de la méthode dans les maladies chroniques malgré le choix judicieux du remède homéopathique le mieux adapté au mode réactionnel du moment.

A force d'observations, il arrive à attribuer ces échecs à une application incomplète du principe de similitude : Il ne prenait en compte que les symptômes actuels. Ce constat l'incite à dépasser la similitude immédiate présentée par un malade et à l'étendre dans le temps.

C'est ainsi qu'il conceptualise la notion de terrain : c'est à dire des modes réactionnels symptomatiques exprimés dans le temps, qu'il appelle diathèse.

➤ La diathèse

La notion de diathèse en homéopathie repose sur deux ordres de faits d'observations.

- Dans un lot de malades atteints de morbidité récidivante ou chronique, on trouve un certain nombre de cas présentant en commun un faisceau de symptômes (réactionnels et pathogéniques) se déroulant selon une allure évolutive comparable.-
- Dans la pathogenèse de certains remèdes (dits à cause de cela diathésiques ou antitoxiques), on retrouve le même faisceau symptomatique.

En accord avec les lois générales de l'homéopathie, la prescription judicieuse du remède homéopathique pour chaque affection amène une réaction thérapeutique favorable sur l'ensemble de ces cas.

Le terrain propice à certaines manifestations morbides a été défini comme une diathèse c'est à dire une disposition.

La diathèse est donc, une disposition générale latente, héréditaire ou acquise qui conditionne le mode réactionnel d'un organisme et dispose celui-ci à contracter un certain nombre de maladies. Il existe historiquement quatre diathèses.

▪ **La psore**

Pour Hahnemann, la psore est causée par un miasme ou virus dont le vecteur est le sarcopte de la gale : elle est périodique.

Actuellement, elle ne peut plus être considérée comme un ensemble de perturbations dus à une intoxication chronique d'origine exogène ou bien endogène sur un organisme insuffisamment épuré par les organes d'élimination. Il en résulte une pathologie de surcharge (Lithiase ; Rhumatisme, Sclérose, Asthénie...).

▪ **La syphilis = Luetisme**

C'est une maladie infectieuse autonome dont nous connaissons aujourd'hui l'agent causal, et dont la notion diathésique est abandonnée actuellement par les homéopathes.

▪ **La sycose**

Elle représente aujourd'hui un mode réactionnel global de défense observé dans le temps.

Contrairement au mode psorique, le mode sycotique représente un ensemble de troubles insidieux, d'évolution lente et continue, sans périodicité, sans discontinuité.

En général, toutes les causes qui affaiblissent les systèmes de défense, en particulier immunitaire, sont susceptibles de faire apparaître ou d'aggraver le développement du mode réactionnel sycotique, en particulier les antécédents d'infections génitales chroniques chez les adultes, les infections à répétition, l'effet iatrogène des thérapeutiques instituées, les agressions toxiques externes..

▪ **Le tuberculinisme**

Il présente une forme clinique du mode psorique ; c'est pourquoi la psore et le tuberculinisme sont souvent confondus chez les enfants ; ce n'est pas la tuberculose, mais le tuberculinisme est caractéristique des sujets à haute fragilité pulmonaire, des troubles de nutrition, d'une grande susceptibilité au froid avec

fréquence des affections rhino-pharyngées et respiratoires, de la tendance aux inflammations muqueuses, des troubles de la circulation veineuse.

Aujourd'hui, on ne parle que de deux diathèses : la sycose et psore.

3.2. Notion de type sensible

Lors de l'expérimentation pathogénique d'une substance active sur l'homme sain, certains sujets se montrent plus sensibles, « meilleurs répondeurs » que d'autres : ce sont des « types sensibles » à cette substance.

Ils développent en effet : les symptômes caractéristiques de la substance de façon plus rapide et un ensemble de symptômes réactionnels plus complet, en particulier au niveau psychique, sensoriel, comportemental.

Par ailleurs, lors de l'application thérapeutique, l'emploi d'une substance à dose homéopathique chez un type sensible à cette substance s'avère d'une plus grande rapidité d'action et d'une meilleure efficacité pour faire disparaître les symptômes.

La description des caractères du type sensible fait partie de la matière médicale homéopathique.

Très rapidement les expérimentateurs, ainsi que les thérapeutes homéopathes, se sont rendus compte que les sujets pouvant être considérés comme types sensibles à une substance donnée présentent entre eux des caractères communs sur le plan morphologique, sur le plan comportemental, mais laissent apparaître également des tendances, des prédispositions pathologiques communes se manifestant lorsqu'ils se trouvent en état de déséquilibre, de décompensation face aux agresseurs.

DEUXIEME PARTIE :
TECHNIQUES ET
APPLICATIONS
THERAPEUTIQUES

CHAPITRE I : TECHNIQUES THERAPEUTIQUES

L'homéopathie est la médecine du dialogue humain. En effet avec l'homéopathie, s'ouvre l'ère du dialogue intime entre le médecin et le malade. Dans ce cadre le thérapeute prend l'habitude d'interroger à fond son patient et de le laisser s'exprimer librement afin de connaître tous les aspects de sa personnalité, physiologiques, émotionnels et mentaux

L'anamnèse doit se dérouler sans précipitation et sans limitation stricte du point de vue temps.

- Le médecin doit : écouter, observer, interroger et coordonner
Il note tous les symptômes, spécialement ceux qui concernent plus précisément le malade lui-même et la maladie du moment.
- Le diagnostic de la maladie est remplacé par le diagnostic du remède
 - ◆ Le médicament est choisi sur la base de la loi des semblables et au terme d'une évaluation hiérarchique des symptômes notés
 - ◆ La thérapie homéopathique poursuit l'objectif de rétablir l'équilibre « énergétique » de la personne malade au moyen d'un processus accéléré.

Cette partie technique de la méthode homéopathique est expérimentale. Elle doit répondre aux critères scientifiques de la recherche fondamentale qui se fixe pour objectif la preuve de l'action pharmacologique de la dose infinitésimale du médicament homéopathique dans une relation thérapeutique de similitude, et de la recherche clinique qui doit apporter la preuve de l'action du médicament homéopathique sur l'individu malade.

1. Expérimentation pathogénésique

La pathogénésie (de pathos = souffrance et génésie = générer, engendrer) d'une substance est l'ensemble des symptômes pathologiques induits par cette substance, soit par intoxication, soit par expérimentation, chez des individus indemnes de toute pathologie.

L'ensemble symptomatique pathogénétique est une notion capitale pour comprendre et appliquer la méthode thérapeutique homéopathique.

En effet l'ensemble symptomatique spécifique d'une substance sera comparé à l'ensemble symptomatique du malade pour déterminer, en cas de similitude, le remède homéopathique. Il est expérimental et reproductible.

La pathogénésie d'une substance à trois fondements

- ◆ La toxicologie
- ◆ L'expérimentation pathogénésique proprement dite
- ◆ L'observation clinique thérapeutique

1.1. Toxicologie

La matière médicale homéopathique qui étudie les substances utilisées pour fabriquer les médicaments homéopathiques, utilise les données toxicologiques classiques, c'est dire les descriptions symptomatiques cliniques et paracliniques des intoxications accidentelles, volontaires ou professionnelles, mais également des toxicomanies, des intoxications médicamenteuses. Cet apport des données toxicologiques permet surtout la mise en évidence des troubles lésionnels organiques, réversibles ou non, liés à l'action toxique de la substance.

1.2. Expérimentation proprement dite

Elle va permettre d'étudier les désordres symptomatiques aux niveaux fonctionnel, psychologique, comportemental qui constituent parfois toute la symptomatologie du malade.

METHODOLOGIE

L'administration répétée d'une seule substance à dose faible à un sujet sain déclenche l'apparition de symptômes et de signes aux niveaux sensoriel, psychique, qui expriment la réaction de l'individu et les propriétés spécifiques de la substance utilisée. Ces signes réactionnels sont notés avec précision selon l'ordre chronologique d'apparition, en fonction de leur intensité, de la fréquence et selon les modalités d'amélioration ou d'aggravation.

C'est Hahnemann qui, dès 1790, pose les bases des expérimentations sur l'individu sain, fondées sur :

- ◆ Le choix des sujets qui doivent présenter un état de santé équilibré et stable, mais également devant se conformer à une hygiène de vie stricte durant l'expérimentation (régime et efforts physiques modérés...)
- ◆ L'évitement de toute interaction médicamenteuse ou alimentaire
- ◆ L'analyse la plus objective possible de l'interprétation et de la rédaction des rapports d'observation
- ◆ La durée de l'expérimentation et l'étalement des prises au cours de celle-ci
- ◆ Les règles de posologie
- ◆ La confrontation aux sources toxicologiques

Il convient de noter que dans le cadre de l'expérimentation, les dilutions offrent l'intérêt :

- ◆ D'éviter toute toxicité au sujet en expérimentation
- ◆ De permettre l'observation, sur les sujets très sensibles, de symptômes rares et particuliers, caractéristiques de la substance
- ◆ D'étudier certaines substances qui ont peu ou aucune activité toxique et ne démontrent celle-ci qu'à partir de l'expérimentation pathogénique en hautes dilutions
- ◆ De permettre la répartition des prises qui est variable (une à plusieurs fois par jour ou espacées)
- ◆ De faire varier la durée également (six semaines à deux mois)

Actuellement les expérimentations parthénogénétiques, en particulier celles effectuées plus récemment par le docteur Guermonprez de Lille, ou le docteur Boffa, maître de recherche, se déroulent suivant la méthode double aveugle sur deux groupes :

- L'un recevant la substance étudiée
- L'autre le placebo

"Ce n'est que par des observations multipliées sur un grand nombre de sujets sensibles, d'âge et de sexes différents, que l'on parvient à connaître d'une manière à peu près complète l'universalité des effets pharmacodynamiques qu'un médicament a le pouvoir de produire".

" On a la certitude qu'un médicament n'est expérimenté vraiment à fond que lorsque les sujets qui se soumettent à une réexpérimentation ne constatent que peu ou pas de nouveaux symptômes et que, presque toujours les mêmes, déjà éprouvés par d'autres avant eux, se reproduisent".

1.3. Observation clinique thérapeutique

L'emploi d'un médicament homéopathique en thérapeutique amène la guérison de certains symptômes qui n'avait pas été trouvés, ni dans l'observation toxicologique, ni dans l'expérimentation pathogénétique. Ces symptômes régulièrement confirmés, sont insérés dans la pathogénésie de la substance prescrite. Parmi les substances étudiées dans le cadre d'une observation pathogénétique, certaines présentent une action profonde sur l'ensemble de l'organisme: leur richesse symptomatologique, à la fois fonctionnelle et lésionnelle en fait des remèdes d'action générale.

A l'opposé, d'autres n'ont qu'une action élective sur un tissu, ou un organe : elles constituent des remèdes d'action locale, d'importance plus limitée sur le plan thérapeutique.

2. Etude sémiologique homéopathique

Elle comprend deux parties

- Etude sémiologique de la maladie
- Etude sémiologique du malade

2.1. Etude sémiologique de la maladie

C'est la recherche et le regroupement des signes pathognomoniques de la maladie, c'est à dire la sémiologique classique.

Elle est nécessaire pour assurer le diagnostic nosologique et poser l'indication d'un traitement allopathique et/ ou homéopathique.

Pour certaines maladies, l'ensemble des signes oriente d'emblée vers un ensemble pathogénétique donné et son remède correspondant.

Exemple : la lésion cutanée pathognomatique de la varicelle correspond à celle décrite dans la pathogénésie de Rhus toxicodendron.

2.2. Etude sémiologique du malade

C'est l'étude des réactions individuelles et spécifiques propres aux malades.

Dénis Démarque en a fait une étude et a divisé les symptômes et les signes de l'observation homéopathique en quatre groupes :

- ♦ Modalités
- ♦ Symptômes psychiques
- ♦ Symptômes généraux
- ♦ Symptômes locaux

2.2.1. Modalités

Notion capitale en homéopathie, la modalité n'est pas un symptôme ; c'est une qualification de symptôme qui le modifie, le "modèle" dans le sens de l'amélioration ou de l'aggravation.

Ainsi pour une même affection, deux malades peuvent présenter des symptômes identiques, mais ces symptômes peuvent varier selon des modalités différentes reflétant leur sensibilité individuelle.

A titre d'exemple, dans une même maladie, le symptôme douleur sera amélioré par l'immobilité, alors qu'il sera chez un autre amélioré par le mouvement.

Ces deux modalités opposées entraînent deux remèdes différents.

En homéopathie, les facteurs influençant les variations symptomatiques sont également pris en compte. Cela explique qu'un même symptôme puisse être traité par des remèdes différents selon ces variations d'un sujet à un autre.

C'est ainsi qu'on distingue :

- **Des modalités de rythme** : elles sont liées à la prédominance au à l'aggravation de certains symptômes à des heures relativement précises.

Ainsi une fatigue aggravée vers onze heures oriente vers Sulfure, aggravée vers dix sept heures oriente vers Lycopodium.

L'examen tiendra compte de la périodicité de l'apparition des symptômes.

- **Des modalités de positions**

Par exemple : des douleurs abdominales aggravées en position debout orientent vers Sépia ; la fatigue aggravée en position debout oriente vers Sulfure ; toute douleur améliorée en se penchant en avant évoque Colocynthis, Magnésia, phosphorica. Inversement, l'amélioration en se penchant en arrière évoque Dioscorea.

- **Des modalités liées aux actes physiologiques**

Une douleur articulaire améliorée par le mouvement lent évoque Rhus toxicodendron. Inversement, une douleur améliorée par le repos et l'immobilité évoque Biryonia

- **Des modalités psychiques**

Exemple, l'amélioration d'un syndrome dépressif par la solitude oriente vers Sepia, Natrum muriaticum.

2.2.2. symptômes psychiques

Ils comprennent :

- Les symptômes de la sphère émotionnelle : timidité, repli sur soi, indifférence, besoin d'affection, agitation, colère, jalousie.
- Les symptômes de la sphère intellectuelle : trouble de la mémoire, idée fixe confusion

2.2.3. Symptômes généraux

- Symptômes généraux subjectifs : douleur, troubles de la sensibilité sensorielle, fatigue, désirs et aversions alimentaires (désir de sel, désir de sucre, désir d'aliments aigres), symptômes sexuels (impuissance, frigidité, refoulement, hyperexcitation), troubles du sommeil et rêve : terreurs nocturnes rêves de serpent.
- Les symptômes généraux objectifs : Fièvre qualifiée par ses modalités et les symptômes concomitants, transpiration, sécrétions, excrétions....
- Symptômes locaux : lésions de certains tissus, de certains organes....

Le remède homéopathique peut être spécifique d'une localisation inflammatoire ou lésionnelle.

3. La recherche fondamentale

Elle a pour but de démontrer l'activité pharmacologique du médicament homéopathique c'est à dire.

- ♦ Prouver l'action des substances pharmacodynamiques en dilution hahnemannienne et dans une relation de similitude.
- ♦ Tenter d'en expliquer le mécanisme d'action.

Dans les années 1950 a été mise en évidence, par la technique des radio-isotopes, la présence de molécules de substance de base; mais du fait des dilutions, il n'y a plus de molécules provenant de la substance de base.

Cela laisserait à penser que ces dilutions sont inactives ou qu'il existe un fait inconnu dans les concepts scientifiques actuels.

Des expériences ont été également réalisées sur la cinétique d'élimination d'une substance au cours de la culture d'embryon préalablement intoxiqué.

Deux études in vivo mettent en évidence l'action biologique de médicaments homéopathiques, en cohérence avec leurs applications thérapeutiques.

- ♦ **Silicea** très utilisé dans le processus de suppuration chronique des infections à répétition est actif sur le macrophage, cellule clef de la notion de terrain en immunologie.
- ♦ **Apis mellifica et Apium virus** prescrits dans les réactions de type inflammatoire et les allergies au soleil, ont été testés avec succès sur des cobayes soumis à un rayonnement ultraviolet.

4. La recherche clinique

Elle a pour but de démontrer l'activité clinique du médicament homéopathique c'est à dire : confirmer l'action pathogénique d'une substance pharmacodynamique en dilutions Hahnemanniennes.

Il faut signaler que le médicament homéopathique n'agit pas directement sur un processus physiologique comme le médicament allopathique. Il fait réagir l'organisme malade.

Son choix est déterminé en fonction des modalités réactionnelles globale et individualisée du malade face à sa maladie. D'où la difficulté, si on veut rester fidèle à la méthode homéopathique, d'évaluer l'efficacité d'un médicament homéopathique sur une maladie définie d'après les règles nosologique classiques.

L'étude de l'efficacité thérapeutique des médicaments homéopathiques doit tenir compte de l'individualisation du malade, ce qui rend, sur le plan pratique, très difficile une étude statistique.

5. Etudes de quelques substances utilisées

Dans cette matière médicale qui comprend l'étude pathogénétique des médicaments homéopathiques, nous traiterons seulement les indications les plus courantes.

5.1. Aconitum nappellus

C'est une plante de la famille des Renonculacées dont la racine contient un alcaloïde particulièrement toxique *l'aconitine*.

5.1.1. Action à dose normale et à forte dose

La dose létale est très voisine de la dose thérapeutique.

Elle entraîne des troubles digestifs, neurologiques, cardiaques, avec mort par collapsus.

A faible dose thérapeutique, l'aconit agit sur les terminaisons nerveuses ; elles augmentent les sécrétions salivaires et sudorales.

L'expérimentation pathogénétique a permis de confirmer trois cibles préférentielles dont le dénominateur clinique commun est constitué par la *brutalité d'installation et l'intensité des symptômes*.

a. Le système nerveux

On note, des névralgies intenses, une excitation générale avec angoisse, agitation, peur de mourir devant l'intensité des symptômes toxiques et des douleurs.

b. Le système circulatoire

On note, une tachycardie et une hypertension artérielle.

c. Etat fébrile

Il est d'apparition brutale, avec tachycardie, soif vive pour de grande quantité d'eau froide, agitation, anxiété.

5.1.2. Principales indications à dose homéopathique

a. Indications neurologiques

- ◆ Névralgie de n'importe quelle localisation, si elles ont été provoquées ou si elles sont aggravées par le froid

Prescrire les hautes dilutions 15 ou 30 CH.

b. Indications circulatoires

- ◆ Manifestations cardiovasculaires accompagnées d'agitation, d'anxiété, voire crainte d'une mort imminente.
- ◆ Poussées hypertensives avec tachycardie
- ◆ Tachycardie paroxystique après froid vif ou peur
- ◆ Crise d'angor
- ◆ Hémorragie

Prescrire 9 ou 15 CH.

c. Indications générales

- ◆ Toute pyrexie aiguë, quels que soient son diagnostic ou son origine (microbinne, virale, thérapeutique)
- ◆ Coup de chaleur, insolation avec peau sèche

Les sueurs orientent plutôt vers Belladonna

Pour ces deux indications prescrire 9 ou 15 CH

- ◆ Aménorrhées secondaires à des peurs ou à des coups froids

Dans ces cas, il est préférable de prescrire Aconitum en "échelle" : une dose 9 CH le premier jour, une dose en 15 CH le deuxième jour, une dose en 30CH le troisième jour et d'attendre ensuite la reprise du cycle.

5.2. Antimonium tartaricum

L'antimonotartrate acide de potassium ou "tartre stibié" ou "émétique" est une poudre blanche, cristalline, insoluble dans l'eau et soluble dans l'alcool.

5.2.1. Action à fortes doses et à doses normales

C'est un produit très toxique.

- ◆ Localement, il crée des éruption pustuleuses
- ◆ Par ingestion, il active le pneumogastrique en provoquant des nausées et des vomissements

L'expérimentation pathogénétique et l'observation thérapeutique montrent deux pôles d'action préférentiels.

a. Muqueuses respiratoires

- ◆ On note de nombreux râles fins ou humides de gros calibres, traduisant la présence dans les bronches ou les alvéoles d'une importante quantité de mucus
- ◆ Respiration difficile et bruyante
- ◆ La toux semble détacher un peu de mucus épais mais l'expectoration est difficile, voire impossible
- ◆ Insuffisance respiratoire avec hypercapnie.

b. Peau

- ◆ Eruptions pustuleuses, purulentes, varioliformes laissant ensuite des cicatrices bleuâtres quasi indélébiles.

5.2.2. Principales indications à doses homéopathiques

a. Indication respiratoire

- ◆ Bronchite aiguë ou chronique
- ◆ Asthme aigu
- ◆ Insuffisance respiratoire chronique
- ◆ Adjuvant au traitement pré-opératoire des insuffisances respiratoires chroniques.

Dans les crises de dyspnée asthmatiforme, Ipeca et Antimonium tartaricum se complémentent. Il est de pratique efficace d'alterner les deux, par exemple en 5 CH cinq granules toutes les 10 à 15 minutes en espaçant suivant amélioration

Il faut savoir que comme pour toutes les substances pharmacodynamiques qui provoquent expérimentalement des sécrétions.

- Les basses dilutions (4 ou 5 CH) tendent à favoriser les sécrétions
- Les dilutions plus élevées (9 ou 15 CH) tendent à les tarir.

b. Indications cutanées

- ◆ Acné pustuleuse
- ◆ Cicatrices varioliformes

Prescrire en 7 ou 9 CH cinq granules deux fois par jour.

c. Syndrome vagal

De par son action sur le vague, Antimonium tartaricum peut être indiqué dans ce syndrome quelle qu'en soit l'origine, chaque fois que le malade aura une *pâleur* très marquée.

Prescrire en 7 CH cinq granules toutes les 15 minutes, en espaçant suivant amélioration

5.3. Apis mellifica

La teinture mère contient non seulement les composants du venin d'abeille (Apis mellifica) mais aussi ceux du sac à venin et des glandes.

L'analyse biochimique de cette teinture mère révèle un grand nombre de composants qui rendent compte de l'action pathogénétique et clinique du produit :

- ◆ Des enzymes: phospholipase A₂ et hyaluronidase
- ◆ Des peptides et petites protéines: mellitine, apamine, peptide M.C.D qui provoque une dégranulation des basophiles et des mastocytes, de l'histamine de la dopamine, noradrénaline et de la sérotonine qui interviennent dans l'œdème et la réaction inflammatoire aiguë
- ◆ Il faut noter que la phospholipase A₂ et la mellitine possèdent de plus un pouvoir *immunogène* ce qui doit inciter à une grande prudence dans l'utilisation des basses dilutions d'Apis mellifica chez des sujets qui pourraient être allergiques.

5.3.1. Action à dose pondérale

L'action expérimentale d'Apis mellifica ne peut être mieux résumée que par le tableau clinique qui fait suite à une piqûre d'abeille et à ses complications éventuelles chez un sujet sensible.

Le dénominateur clinique commun à toutes ces manifestations est la brutalité d'apparition de l'œdème et du syndrome inflammatoire.

On constate des symptômes à différents niveaux :

a. Peau

- ◆ On note un œdème rose-rouge d'apparition rapide, piquant, brûlant, amélioré par des applications froides.

b. Muqueuses

L'œdème peut être spectaculaire (muqueuse oculaire ou génitales) ou dramatique.

c. Séreuses

- ◆ On remarque des réactions inflammatoires, œdémateuses et exsudatives de constitution rapide.

d. Appareil uro-génital

- ◆ le parenchyme rénal peut être atteint, entraînant une néphrite œdémateuse.
- ◆ chez la femme, on peut avoir des réactions œdémateuses ou kystiques au niveau des ovaires.

e. Etats fébriles

Accompagnant le plus souvent une atteinte des cibles pathogénétiques décrites précédemment, elles sont caractérisées par :

- une absence de soif,
- une peau chaude alternativement sèche ou transpirante.

5.3.2. Principales indications à dose homéopathiques

a. Indication cutanée

- ◆ Œdème d'origine allergique ou inflammatoire
- ◆ Piqûres d'insectes, furoncles, panaris...
- ◆ Coups de soleil, urticaire, érythème
- ◆ Le dénominateur commun est : œdème + prurit amélioré par le froid.

b. Indications muqueuses

- ◆ Conjonctivites
- ◆ Angines

c. Indications séreuses

- ◆ Hydarthrose de constitution rapide avec œdème
- ◆ Pleurésies, péricardites d'installation rapide avec fièvre sans soif.

d. Indications uro-génitales

- ◆ Néphrites aiguës avec oliguries albuminurie œdème sans soif
- ◆ Ovarite surtout droite

Il faut signaler que l'action d'Apis mellefica est de courte durée mais rapide. Toute les dilutions sont actives mais du fait de l'existence de sujets très allergiques il est préférable de ne pas utiliser des dilutions basses à cause de la présence dans la teinture mère de la phospholipase A₂ et de la mellitine qui ont chacune un fort pouvoir immunogène.

Les 9 ou 15 CH donnent toujours des résultats fidèles.

5.4. Belladonna

La belladone ou *Atropa belladonna* est une plante de la famille des Solanacées. Elle contient surtout des alcaloïdes à action parasymphatholytique.

Le principal alcaloïde est l'atropine qui provient de la racémisation de l'hyoscyamine.

5.4.1. Action à forte dose et à dose normale

La toxicologie aiguë ou subaiguë et l'expérimentation pathogénétique ont montré que la belladone agit successivement.

a. Muqueuses

Il se produit une sécheresse intense de toutes les muqueuses :

- ◆ digestive entraînant, bouche sèche, dysphasie, respiratoire entraînant, toux sèche et douloureuse
- ◆ oculaire entraînant : un tarissement des larmes, une conjonctivite sèche.

b. Système circulatoire

- ◆ Congestions : locales (tumor, rubor, dolor, color), céphaliques (vertiges, céphalées), générales (rash cutanée scarlatinoforme)
- ◆ fièvre d'installation rapide, oscillante par la suite avec sueurs importantes
- ◆ hypertension artérielle
 - ◆ Tachycardie
 - ◆ Battements artériels intenses
 - ◆ Céphalées congestives et pulsatives.

Plus la dilution employée est élevée, inversement, il faut espacer les prises suivant amélioration donc sur une similitude locale ou restreinte, utiliser les basses dilutions. Sur une similitude plus étendue, utiliser des dilutions moyennes : 7 ou 9 CH.

c. Système nerveux central ou sympathique

- ◆ Hyperesthésie sensorielle générale
- ◆ Spasmes viscéraux subits hyperalgiques
- ◆ Dans les états fébriles : délire avec hallucinations, convulsions hyperthermiques avec alternance de phases d'abattement et d'agitation.

5.4.2. Principales indications à dose homéopathique

a. En rapport avec la sécheresse des muqueuses : Rhinopharyngites, Angine, et laryngo-trachéïtes

b. Etats fébriles à début brusque

- ◆ Maladies infectieuses quelles que soient leurs origines

c. Phénomènes spasmodiques

- ◆ Spasmes des organes creux (coliques hépatiques et néphrétiques)
- ◆ Hoquet
- ◆ Convulsions hyperthermiques

Les Posologies obéissent aux principes fondamentaux

- Plus la similitude entre le mode réactionnel du malade et la pathogénésique du médicament est grande plus la dilution employée est grande et inversement
- Espacer les prises suivant l'amélioration
 - ◆ Sur une similitude locale ou restreinte, utiliser des dilutions basses
 - ◆ Sur une similitude plus étendue, utiliser les moyennes dilutions
 - ◆ En cas de convulsions hyperthermiques utiliser les hautes dilutions.

5.5. Gelsemium Sempervirens

Il s'agit du jasmin jaune, jasmin de Caroline ou faux jasmin de Virginie, arbuste grimpant de la famille des Loganiacées.

Les principaux principes actifs sont : la Gelsemine, la Semprevirine, la Gelsémicine.

5.5.1. Action à forte dose et à dose normale

→ A forte dose, on note

- ◆ Dès la 15^e minute des myalgies, une incoordination motrice, des troubles neurovégétatifs
- ◆ Au bout de 30 minutes, s'installe un état de torpeur, de prostration intense et d'obnubilation
- ◆ Dans un troisième stade, le malade sombre dans le coma; la paralysie des muscles thoraciques aggrave les troubles ventilatoires et conduit à la mort par asphyxie dans un tableau d'insuffisance respiratoire aiguë.

→ L'expérimentation pathogénétique montre :

Une action élective sur le système nerveux cérébro-spinal avec une première phase d'excitation, une deuxième phase parétique: prostration et asthénie intense, une action sur l'appareil circulatoire, une action sur les muqueuses respiratoires et digestives.

5.5.2. Principales indications à dose homéopathique

a. Grippe

- ◆ Dans sa forme encéphalique, adynamique, prescrire une dose en 30 CH puis cinq granules toutes les six heures.

b. Paralysies motrices localisées

- ◆ Paralysies virales
- ◆ Paralysies post sérothérapiques

c. Poliomyélite antérieure aiguë

- En période d'épidémie prescrire une dose matin et soir 15 CH à titre préventif
- Dans la poliomyélite déclarée, prescrire comme adjuvant du traitement classique cinq granules en 15 CH ou 30 CH toutes les six heures environ.

d. Myasthénie

e. Inertie utérine

Au cours du travail de l'accouchement prescrire en 7 CH en alternant avec *Caulophyllum* et *Actaea racemosa*.

f. Trac

Prescrire *Gelseminum* 30 CH une dose la veille au soir et une dose heure avant l'examen.

g. Insomnie

- ♦ Suite de l'anxiété d'anticipation (avant soin dentaire ou intervention chirurgical par exemple, prescrire en 9 CH cinq granules au coucher.

h. Céphalées et migraine

- Céphalées congestives à prédominance occipitale avec irradiation aux muscles du cou
- migraine dont la douleur cède quand apparaissent les troubles visuels

prescrire 5 granules en 7 CH ou 9 CH quatre fois par jour.

5.6. Graphite

Il est connu sous le nom de plombagine ou mine de plomb : il correspond à la forme cristalline hexagonale du carbone.

5.6.1. Action à dose pondérale

L'expérimentation et l'observation thérapeutique ont montré une action préférentielle du graphite sur :

a. Peau

On note :

- ◆ Des éruptions eczémateuses et suintantes au niveau des oreilles, des plis de flexion, des paupières, des organes génitaux
- ◆ Des indurations de la peau et des phanères.

b. Appareil digestif

On observe :

- ◆ Atonie et flatulence
- ◆ Constipation habituelle sans envie
- ◆ Hémorroïdes avec fissures douloureuses.

c. Sang et le système circulatoire

On relève :

- ◆ Anémie
- ◆ Bouffées vasomotrices au niveau du visage
- ◆ Epistaxis

d. Glandes endocrines

- ◆ Chez l'homme
 - Déficience sexuelle
 - Le désir et la possibilité de coït existent mais pendant l'acte il n'y a ni satisfaction, ni jouissance
 - L'éjaculation peut être précoce mais le plus souvent il ne s'en produit pas en dépit de tout effort
- ◆ Chez la femme
 - Règles en retard, peu abondantes
 - Sang pâle

- Leucorrhée blanche
- Anaphrodisie

5.6.2. Principales indications à dose homéopathique

a. Peau et Phanères

- ◆ Eczéma atopique

La posologie varie selon l'ancienneté de la maladie

En 7 ou 9 CH deux fois par jour

En 15 ou 30 en prise plus espacées

- ◆ Dermites variées suintantes : intertrigos, impétigos

Il faut d'emblée prescrire en 15 ou 30 CH cinq granules chaque jour sur deux.

- ◆ Hyper Kératose: peau dure, craquelée

Prescrire 7 ou 9 CH chaque jour sur 2 mois

- ◆ Fissures au mamelon

Prescrire 7 ou 9 CH

- ◆ Cicatrices chéloïdiennes

- ◆ Verrues périinguinales

b. Appareil digestif

- ◆ Dyspepsie flatulente hyposthémique

- ◆ Entrerocolite chronique

- ◆ Constipation sans besoin, selles grosses, noueuse, en amas réunis par du mucus

- ◆ Hémorroïdes et fissures anales

Dans toutes ces indications prescrire en 7 ou 9 CH une à deux fois par jour

Dans la constipation, cinq granules en 5 CH deux fois par jour.

c. Appareil génital

→ Chez l'homme

- Trouble de la libido : Prescrire quotidiennement en 15 CH

→ Chez la femme

- Préménopause
- Règles en retard, courtes, peu abondantes, de sang pâle précédées de gonflement des seins, de prurit vulvaire
- Enrouement pendant les règles : prescrire magnésia carbonica 7 CH
- Leucorrhée blanche

Prescrire en 7 ou 9 CH quotidiennement

Dans les syndromes prémenstruels, prescrire des doses en 9, 15 et 30 CH respectivement vers les 20^e, 21^e et 22^e jour du cycle.

d. Autres indications

- ♦ Dysthyroïdie dans le sens de l'insuffisance :
Prescrire des doses hebdomadaires en 15 CH
- ♦ Blépharite chronique
- ♦ Orgelets à répétition
Prescrire cinq granules en 7 ou 9 CH deux fois par jour
- ♦ Varices et ulcères variqueux

5.7. MAGNESIA CARBONICA

C'est le carbonate de magnésie $MgCO_3$, ou magnésie blanche précipitée, sel assez commun dans la nature où il se présente sous forme d'une masse blanche et terreuse. Les trois premières dynamisations du médicament sont obtenues par trituration.

Son pouvoir pharmacodynamique relève pour la plus grande partie des propriétés de l'ion magnésium qui entre dans sa composition et dont l'action sur le plan métabolique et enzymatique est amplement démontrée.

5.7.1. Rappels

♦ Biochimie

Les notions biochimiques sont valables pour les autres sels de magnésium employés en homéopathie (Mg Cl_2 , MgSO_4 , Mg PO_4).

Quantitativement le magnésium est le quatrième cation de l'organisme (soit 2000 mEq environ du contenu total corporel d'un homme de 70 Kg), mais seulement 1% se trouve dans les liquides extracellulaires, (50 % difficilement échangeables sont contenu dans l'os et le reste est intracellulaire)

Le maintien de la concentration sérique de magnésium dépend largement des apports alimentaires et du bon fonctionnement rénal ou intestinal.

Mais il n'y a pas de corrélation étroite entre la magnésiémie, le taux de magnésium intracellulaire et la valeur des réserves corporelles en magnésium.

♦ Métabolisme

Le magnésium est nécessaire à l'activation des nombreuses métallo-enzymes ; comme cofacteur de différentes phosphatases, il joue un rôle important dans la minéralisation rapide de l'os.

En participant avec le calcium (Ca) et le potassium (K) au fonctionnement du canal sodique cellulaire, il intervient dans la régularisation de l'excitabilité neuromusculaire. Son action plus directe sur le système nerveux, découle de sa présence en tant que cofacteur de la thiamine pyrophosphate ou cocarboxylase nécessaire à l'activité neuronale. Dans toutes les réactions où l'ATP est un substrat, il intervient comme cofacteur lié à l'ATP, le véritable substrat étant en fait l'ion magnésium Mg^{2+}ATP .

Ainsi le magnésium est nécessaire à toutes les synthèses de protéines, d'acides nucléiques, de nucléotides, de lipides et de glucides et à l'activation de la contraction musculaire.

L'absorption de magnésium s'effectue le long de l'intestin grêle. Il est filtré par le glomérule rénal qui conserve le magnésium en présence d'une ration alimentaire appauvrie en Mg^{++}

L'hypomagnésémie entraîne une asthénie, de la somnolence, et des troubles digestifs dominés par l'anorexie, les nausées ou les vomissements, ainsi qu'une excitabilité neuromusculaire exprimée par des tremblement, des fasciculations musculaires, voire des convulsions chez l'enfant.

Les principales causes de déficience sont la malabsorption dans les diarrhées chroniques, la malnutrition protéique ; les diurétiques augmentent les pertes en magnésium dont les besoins sont par ailleurs accrus pendant la lactation

La transpiration excessive est aussi une cause d'élimination importante de magnésium.

L'hypermagnésiémie provoque un trouble général de la transmission neuromusculaire, probablement par inhibition de la libération synaptique de l'acétylcholine.

Cette action curare like donne les perturbations à l'ECG, (allongement de PR, élargissement de QRS, augmentation d'amplitude de l'onde T) une hypo ou une aréflexie ostéotendineuse de l'hypotension, une dépression respiratoire et de la somnolence.

L'arrêt cardiaque peut survenir en cas de concentrations élevées du magnésium sanguin.

A doses moyennes, le carbonate de Magnésium provoque une action purgative douce.

Il possède aussi une action antiacide certaine en tamponnant l'hyperacidité du suc gastrique et il aurait également des propriétés diurétiques.

5.7.2. Action à dose pondérale

♦ Expérimentation pathogénétique

L'expérimentation patogénétique et l'observation clinique confirment l'action prépondérante de Magnésia carbonica sur :

- Le système nerveux: hyperesthésie et hyperexcitabilité
- L'appareil digestif : gastro-entérite avec hyperacidité et pyrosis
- L'appareil génital féminin : dysménorrhée
- La peau et les muqueuses qui sont desséchées.

5.7.3. Principales indications cliniques à dose homéopathique

a. Indications digestives

- ◆ Dyspepsie acide ou flatulente aggravée par l'ingestion de produits laitiers.
Prescrire cinq granules en 5CH avant les repas
- ◆ Diarrhées des nourrissons intolérants au lait : prescrire cinq granules en 5 à 9 CH à quatre fois par jour et au rythme des selles
- ◆ Constipation du nourrisson avec selles "mastic", pâteuses ; prescrire de préférence en 5 CH une à deux fois par jour.

b. Indication neurologique

- ◆ Spasmophile des enfants maigres, déminéralisés ou des individus souffrant de dyspepsie acide : prescrire en 15 ou 30 CH deux fois par jour
- ◆ Toutes les algies présentant des modalités caractéristiques
 - Névralgies faciales surtout gauche
 - Odontalgies et Névralgies dentaires aggravées la nuit : prescrire 15 à 30 CH cinq granules une à deux fois par jour.

c. Indication gynécologique

- ◆ Rhinites ou pharyngite précataméniales
- ◆ Dysménorrhée avec oligoménorrhée de sang noir : prescrire 5 ou 9 CH deux à trois fois par jour.

5.8. Medorrhinum

C'est un nosode, terme ancien qui était réservé aux médicaments préparés à partir de sécrétions prélevées chez des malades. Medorrhinum est préparé à partir de lysat de sécrétions, urétrales purulentes blennorragiques, prélevées sur des malades n'ayant pas encore été traités par des antibiotiques ou des sulfamides.

5.8.1. Action générale

L'observation clinique met en valeur son action sur quatre cibles principales.

a. Au niveau des muqueuses

- Catarrhe bleu jaunâtre épais souvent irritant ou prurigineux au niveau nasal et bronchique

- Leucorrhée verdâtre fétide
- Urétrite chronique avec écoulement abondant, jaunâtre.

b. Au niveau de la peau

- Eruptions vésiculeuses prurigineuses
- Herpès surtout génital, acnés
- Microverruës
- Erythème fessier du nourrisson

C. Au niveau des articulations

- Infiltration et / ou sclérose du tissu fibroconjonctif qui entraîne un enraidissement douloureux.

d. Au niveau du système nerveux

L'atteinte du système nerveux central, périphérique et de tout le système sensoriel peut se traduire par un comportement agité, précipité et des dysesthésies diverses.

5.8.2. Principales indications à dose homéopathique

Medorhinum peut être prescrit sur des notions étiologiques ou sur des notions pathogénétiques.

a. D'après l'étiologie

- ◆ Suite de blennorragie
- ◆ Toutes les manifestations présentant les caractéristiques du mode réactionnel sycotique
- ◆ Rhinopharyngites, angines, bronchites récidivantes
- ◆ Asthme ou eczéma apparus dans la suite immédiate d'une vaccination, ou après une infection génito-urinaire traînante et rebelle malgré une antibiothérapie intensive
- ◆ Verrues
- ◆ Infections chroniques et récidivantes de l'appareil génito-urinaire : prescrire une dose en 9 ou 15 CH une à deux fois par mois

b. D'après la pathogénèse

- Asthme

Dans l'asthme amélioré au bord de la mer, Medorrhinum sera à la fois le médicament de terrain et celui de la crise.

Prescrire une dose en 15 ou 30 CH au moment des crises

- Infection uro-génitale : prescrire une dose en 9 ou 15 CH une à quatre fois par mois suivant le contexte clinique
- Rhumatismes dégénératifs ou inflammatoires : prescrire une dose en 15 ou 30 CH une à deux fois par mois.
- Erythème fessier du nourrisson : associé à Calcarea Carbonica de façon quasi systématique Medorrhinum, réalise le traitement pratiquement standard de cette affection : prescrire trois doses en échelle 9, 15, 30 CH, alternées avec des doses identiques de Calcarea Carbonica.
- Troubles neuropsychiques : états dépressifs et / ou obsessionnels survenus chez un adulte dans les suites d'une blennorragie ou d'une infection chronique : prescrire Medorrhinum 15 ou 30 CH une à quatre fois par mois.

5.9. Psorinum

C'est une biothérapie dont la souche correspond à une sécrétion morbide prélevée chez des malades. Il est en effet préparé à partir de lysat de sérosités de lésions de gale prélevées sur des malades n'ayant pas encore été traités, sans addition d'antiseptique.

5.9.1. Action générale

L'observation clinique montre une action sur les muqueuses, la peau, l'état général et le système nerveux.

5.9.2. Principales indications à dose homéopathique

a. Muqueuse

- Tendance aux rhinopharyngites, otites bronchites
- Coryzas spasmodiques périodiques ou apériodiques

- Asthme périodique sensible ou par sensibilité au froid
- Constipation tenace.

b. Peau

- Toute éruption cutanée de caractère périodique, à prédominance hivernale
- Mycose cutanée ou unguéale : prescrire Psorinium en doses hebdomadaires de 9 à 30 CH suivant le degré de similitude.

c. Etat général et système nerveux

- Convalescences traînantes avec grande asthénie
- Migraine périodique
- Modes réactionnels psoriques

5.10 Pyrogénium

C'est un biothérapique préparé à partir de l'autolysat septique de viande de bœuf, de porc et de placenta humain. Il contient des produits de dégradation divers, des germes variés et des substances pyrogènes.

5.10.1. Action générale

- ◆ Etats infectieux septiques avec atteinte de l'état général
- ◆ Discordance entre pouls et température
- ◆ Fétidité de toutes les sécrétions
- ◆ Angoisse, anxiété, agitation ou prostration
- ◆ Langue rouge, vernissée, craquelée

Il n'est pas nécessaire d'attendre un tableau clinique aussi sévère pour prescrire le médicament qui doit être indiqué simplement en fonction des circonstances étiologiques. Il est souvent prescrit en complément avec Hepar Sulfur

5.10.2. Principales indications à doses homéopathiques

a. Tous les états inflammatoires aigus apyrogènes avec tendance à la suppuration

- Abscesses, furoncles, anthrax
- Plaies ou blessures infectées : prescrire Pyrogénium 9 CH cinq granules matin et soir.

Les suppurations dentaires réagissant bien à Pyrogenium et Mercurius solubilius 9 ou 15 CH en granules alternés matin et soir une heure d'intervalle.

b. Etats infectieux chroniques

- ♦ Suppuration chronique : sinusites, otites et fistules ; prescrire Pyrogénium 9 CH cinq granules au réveil et Silicea 15 CH cinq granules au coucher pendant plusieurs semaines.
- ♦ Maladies infectieuses chroniques : fièvre résistante aux thérapeutiques anti-infectieuses.

5.11. Silicea

La silice, SiO_2 est présente dans la nature à de très nombreux endroits à faible concentration. Elle possède une activité protectrice sur la paroi artérielle.

A forte concentration, c'est un toxique du macrophage.

Cette action biologique peut être en relation avec l'activité des hautes dilutions de Silicea sur le système immunitaire.

5.11.1. Action générale

La pathogénésie de Silicea a été effectuée d'abord par Hahnemann avec des dilutions 30 CH. Deux siècles d'usage thérapeutique chez des sujets sensibles à la silice ont précisé les indications préférentielles sur des suppurations et infections chroniques, des troubles de croissance et de la nutrition, le système nerveux.

5.11.2. Principales indications à dose homéopathique

a. Suppurations chroniques ou récidivantes

Ces suppurations s'accompagnent souvent d'adénopathies satellites multiples.

- ◆ Muqueuse ORL : otites chroniques suppurées, rhinites et rhinopharyngites, angines hivernales itératives...
- ◆ Œil : blépharites avec sécrétions purulentes, orgelets à répétition.
- ◆ Appareil respiratoire : maladies pulmonaires chroniques avec suppuration et réactivation par le froid, bronchites chroniques, séquelles de tuberculose...
- ◆ Muqueuses uro-génitales : salpingites chroniques, prostatites, cystites chroniques
- ◆ Peau : furoncle, impétigo, acnés suppurées, anthrax, panaris
- ◆ Os : Ostéite des osselets, osteoarthrites et arthrites inflammatoires ou suppurées, parodontoses, pyorrhée alvéolaire.

Dans les suites de suppuration récentes, Silicea sera prescrit en trois doses successives "en échelle" : une dose en 9 CH le 1^{er} jour, une dose en 15 CH le 2^e jour, une dose en 30 CH le 3^e jour.

Dans les suppurations traînantes, il sera prescrit au début à raison de cinq granules en 9 ou 15 CH, une à deux fois par jour.

b. Troubles de la croissance et de la nutrition

- ◆ Rachitisme
- ◆ Tendance aux caries dentaires précoces
- ◆ Epiphysite de croissance avec déformation osseuse
- ◆ Retard de cal dans les fractures
- ◆ Tendance ostéoporotique
- ◆ Constipation chronique avec selles d'expulsion difficile
- ◆ Tendance aux parasitoses intestinales
- ◆ Diarrhée des syndromes de malabsorption.

c. Troubles nerveux et autres indications

- ◆ Absence générale d'énergie : syndrome d'épuisement intellectuel avec échec et découragement, troubles de l'attention et de la mémoire, impossibilité de mener à bien ses projets.
- ◆ Troubles de sommeil avec réveil en sursaut et somnambulisme
- ◆ Trac et timidité

d. Mode de prescription et posologie

Pour les phénomènes suppuratifs : Silicea sera prescrit quel que soit le phénotype du malade.

La présence de caractéristique du type sensible incitera à prescrire en très hautes dilutions (15 ou 30 CH). Les médicaments complémentaires les plus fréquents sont :

- Natrum muriaticum et tuberculinum pour l'atteinte de l'état général
- Pulsatilla pour les phénomènes infectieuses localisés au niveau des muqueuses
- Thuya pour les infections à répétition et
- Calcarea phophorica pour les troubles osseux.

5.12. Thuya occidentalis

C'est un arbre de la famille des conifères, très répandu au Canada et en Amérique du Nord.

Elle est composée essentiellement de : tanin, flavonoïdes, huiles essentielles et thyone

A dose toxique la thyone provoque des diarrhées, des spasmes et des convulsions épileptiques.

5.12.1. Action générale

L'expérimentation pathogénétique et l'observation thérapeutique montrent une action centrée essentiellement sur.

a. Les organes génito-urinaires

On note des phénomènes inflammatoires catarrhaux ou ulcéreux, générateurs de processus végétants.

- Chez l'homme : écoulements urétraux, irritations prepuciales, papillomes
- Chez la femme : leucorrhées épaisses, verdâtres purulentes, entraînant secondairement des vaginites puis des formations de polypes ou de végétations génitales.
- Dans les deux sexes, on rencontre des transpirations abondantes, fétides au niveau des organes génitaux.

b. Cutanées : verrues, papillomes, condylomes à virus HPV, acnés juvéniles ou rosacées, séborrhée, furoncles, anthrax...

c. Nerveuse : névralgie, dépressions réactionnelles secondaires, Thuya est un médicament d'action profonde, il sera pratiquement toujours prescrit en moyenne ou haute dilution.

5.12.2. Principales indications à dose homéopathique

a. Diathésiques

- pathologies consécutives aux vaccinations, antibiothérapies, contraceptifs oraux, corticoïdes au long cours, neuroléptiques
- Rhinopharyngites, bronchites, angines récidivantes polytraitées
- Allergie retardées : asthmes, eczéma

b. Génito-Urinaires

- suites de blennorragies ou d'uretrites à germes banals
- hypertrophie prostatique
- leucorrhées
- infections urinaires chroniques ou récidivantes.

c. Cutanées

- Verrues
- Papillomes, condylomes à virus HPV
- Acnes juveniles ou rosacées, séborée
- Furoncles, antrax

d. Nerveuses

- Névralgie
- Cenesthesies diverses
- Depressions reactionnelles secondaires

Thuya est un médicament d'action profonde. Il sera pratiquement toujours prescrit en moyenne ou hautes dilutions.

5.13. Tuberculinum

Le biothérapique tuberculinum est préparé actuellement à partir de la tuberculine brute de l'Institut Pasteur provenant de Mycobactérium tuberculosis d'origine humaine ou bovine

La culture est stérilisée, concentrée, filtrée, puis identifiée et étalonnée chez un cobaye personnalisé, chez qui elle crée une réaction d'hypertension retardée.

5.13.1. Action générale

La pathogénésie de tuberculinum provient essentiellement des travaux de Nebel et comporte des signes toxicologiques et cliniques. Elle a été effectuée avec l'ancienne tuberculine de Koch.

La nouvelle souche fournie par l'Institut Pasteur a des effets cliniques identiques.

Ses principaux tropismes correspondent en fait aux cibles préférentielles du bacille de koch : muqueuses (pulmonaire, ORL digestive et uro-génitale), tissu lymphatique, peau (réaction allergique), atteinte de l'état général, système nerveux (céphalées, comportement instable)...

5.13.2. Principales indications à dose homéopathiques

a. Affections ORL, Respiratoires et ophtalmiques à répétitions

- ◆ Rhinopharyngites itératives
- ◆ Hypertrophie des amygdales ou végétations
- ◆ Bronchites à répétition
- ◆ Allergies respiratoires: rhume des foins, asthme, laryngite
- ◆ Otite itérative
- ◆ Blépharites, Orgelets à répétition

b. Troubles digestifs

- ◆ Diarrhée explosive matinale
- ◆ Diarrhée chronique avec sueurs abondantes
- ◆ Entérocolites

c. Indications urogénitales

- ◆ Colibacillose chronique
- ◆ Leucorrhée des adolescentes
- ◆ Dysménorrhée avec cycles courts, règles abondantes, longues, épuisantes chez les jeunes femmes ou les adolescentes.

d. Indications cutanées

- ◆ Eczémas secs ou suintants
- ◆ Allergies cutanées de contact ou retardée
- ◆ Erythème noueux

e. Indications neuroendocriniennes et métaboliques

- ◆ Troubles de croissance
- ◆ Dysthyroïde avec agitation
- ◆ "Spasmophilie"
- ◆ tendance à l'hypofonctionnement surrénalien

f. Troubles neurologiques et psychiques

- ◆ Migraines ophtalmiques
- ◆ Céphalées des adolescents aggravées par le moindre travail intellectuel
- ◆ Anxiété avec hyperémotivité

La prescription de tuberculinum devrait toujours être accompagnée de celle des médicaments d'action générale de la lignée tuberclinique: Sulfure iodatum, Natrum muriatique, Silicea, Calcareo Phosphorica, Phosphorus.

Chapitre II : Application clinique

Le rôle du médecin homéopathe est capital puisque après avoir fait le diagnostic de la maladie, il doit en plus choisir le ou les remèdes « semblables » à l'état de « CHAQUE » malade.

Ce choix est très important ; en effet, le remède agit d'autant mieux qu'il est bien adapté « en accord » avec le malade.

L'ordonnance homéopathique est généralement prévue pour un traitement d'un mois qui peut être renouvelé.

Certains médecins prescrivent même d'emblée un traitement d'une durée de trois mois.

Les remèdes homéopathiques doivent toujours être pris loin des repas, par exemple une demi-heure avant, ou deux heures après, ou toutes les deux heures, dans les maladies aiguës, toutes les heures, ou bien toutes les deux heures. On peut les absorber soit à sec sur la langue, soit avec un peu d'eau minérale.

Par principe et par tradition, il est recommandé aux malades se soignant par l'homéopathie d'éviter les abus de boissons alcooliques, de tabac, de café, d'excitants, de s'abstenir de menthe, de camphre, et de ne se servir que de dentifrices à usage homéopathique.

SCHEMA THERAPEUTIQUE DES PRINCIPALES AFFECTIONS QUOTIDIENNES

Dans ce paragraphe, nous proposons un schéma thérapeutique à chaque cas pathologique, souvent rencontré devant le comptoir d'officine.

I. Grippe non compliquée et syndrome grippaux

1. Conseil rapide

● Oscillococcinum

1 dose à répéter toutes les 6 heures jusqu'à amélioration.

Puis 1 dose de sulfure 15 CH une seule fois après la dernière prise d'oscillococcinum.

● Paragrippe

Une dose toutes les 6 heures ou deux comprimés à sucer 3 fois par jour.

● **Homéogrippe**

Une dragée toutes les heures à sucer et espacer suivant amélioration.

● **Oligogranule Cuivre**

5 granules 3 fois par jour.

● **L 52**

40 gouttes dans un peu d'eau 4 à 5 fois le premier jour puis 15 à 25 gouttes 5 à 8 fois par jour.

2. Conseil personnalisé

2.1. Phase d'invasion

Si

- * frisson d'apparition brutale
- * Hyper thermie élevée
- * Peau sèche

Aconitum napellus 7 ou 9 CH

5 granules chaque soir jusqu'à
apparition de sueur

Si

- * Hyperthermie élevée
- * Transpiration profuse

Bella donna 7 ou 9 CH

5 granules toutes les heures

2.2. Phase d'état

Si

- * Malade fébrile, abattu
- * Adynamique
- * Tremblement
- * Absence de soif

Gelsemium 7 ou 9 CH

5 granules 3 à 4 fois par jour

Si

- * Fièvre adynamique
- * Courbatures
- * Soif vive
- * Herpes - péribuccale

Rhus Toxicodendron 15 CH

5 granules toutes les 2 heures

Si

* Etat fébrile, céphalées

Bryonia alba 9 CH

* Courbatures

5 granules toutes les 2 heures

* Toux sèche

* Gorge sèche, soif intense

Si

* Malade fébrile adynamique

Eupatorium perfoliatum 15 CH

* Douleurs oculaires

5 granules toutes les 2 heures

* Assoiffé d'eau froide

2.3. Phase de convalescence

Si

* Forte asthénie

China 9 CH

* Hypotension

5 granules 2 fois par jour

Si

* Irritabilité

Kalium phosphoricum 9 CH

* Hyperesthésie sensorielle

5 granules 2 fois par jour

* Intense asthénie psychique et intellectuelle

Si

* Convalescence prolongée

Sulfure iodatum 9 CH

* Toux

5 granules chaque jour

* Asthénie

Biovitamine

3 comprimés 3 fois par jour
pendant 8 jours

Oligogranule Cuivre-or-argent

5 granules 3 fois par semaine
pendant 8 semaines

2.4. Prévention

Influenzinum

Une dose 15 CH tous les 15 jours
d'octobre à mars

Oscillococcinum

Une dose le 1^{er} du mois

+

Oligogranule Cuivre-or-argent

5 granules tous les matins

II. Angines aiguës

C'est l'inflammation de la gorge.

C'est un symptôme à ne pas négliger car certaines angines peuvent générer des complications.

La persistance des symptômes au-delà de 48 heures doit amener à consulter un médecin.

1. Conseil rapide

Prendre systématiquement :

3 doses de Influenzinum à raison d'une dose toutes les 12 heures.

2. Conseil personnalisé

2.1. Angine érythémateuse

Si

- * Muqueuse rouge sèche
- * Douleur à la déglutition
- * Ganglions cervicaux
- * Température élevée oscillante

Si

- * Amygdales œdémateuses

Belladonna 5, 7, 9 CH

5 granules toutes les 2 ou 3 heures

Apis mellifica 9 CH

- * Douloureuses piquantes, brûlantes 5 granules toutes les heures
- * Fièvre élevée
- * Peau alternativement sèche et recouverte de sueur

Si

- * Pharynx rouge sombre Phytolacca decandra 5 ou 7 CH
- * Amygdales enflammées 5 granules toutes les 2 ou 3 heures
- * Courbatures parfois en alternance avec Belladonna

2.2. Angines pultacées et à fausses membranes

Si

- * Pharynx et amygdales rouges Mercurius solubilis 9 CH
- * Dysphagie irradiant aux oreilles 5 granules 2 fois par jour
- * Haleine fétide NB : La 5 CH peut favoriser la suppuration
- * Adénopathies cervicales
- * Fièvre élevée
- * Soif intense

Si

- * Angine erythémato-pultacée droite Mercurius protoiodatus 9 CH
6 doses matin et soir dans la
journée alternée toutes les 2 heures
5 granules de Belladonna 9 CH avec
5 granules de Mercurius solubilis 9 CH

Si

- * Pharynx présente de fausses membranes Mercurius cyanatus 9 CH
- * Ulcérations saignantes
- * Adénopathies cervicales douloureuses au toucher **NB** : Mercurius cyanatus était
autrefois pour les homéopathes « le
remède » des angines diphtériques
- * Atteinte générale de l'état général

2.3. Angines malignes et ulcéro-nécrotiques

Si

- * Ulcérations de la gorge Mercurius corrosions 7 ou 9 CH
- * Douleurs aggravées par l'attouchement 5 granules 4 fois par jour
- * Déglutition hyperalgique
- * Ganglions du cou hypertrophiés

Si

- * Amygdales gonflées Lachesis mutus 9 ou 15 CH
- * Ulcérations de la gorge 5 granules 2 fois par jour
- * Déglutition plus difficile pour la salive
et liquides chauds

Si

- * Ulcérations à bord régulier Kalium bichromicum 5 CH
- * Exsudations visqueuses 5 granules 2 à 4 fois par jour
- * Œdème localisé

Si

- * Gorge rouge sombre Ailanthus glandulosa 5 ou 7 CH
- * Langue sèche 5 granules toutes les 6 heures
- * Déglutition très douloureuse
- * Adénopathies cervicales
- * Adynamie, stupeur, prostration

Si

- * Pharynx rouge vif Arum triphyllum 5 ou 7 CH
- * Douleurs vives à type de striction 5 granules 4 fois par jour
- * Salive abondante
- * Langue décapillée
- * Fièvre élevée

2.4. Angines phlegmoneuses

La thérapeutique homéopathique doit être précoce, sinon le traitement sera essentiellement antibiotique ou chirurgical.

Si

★ Infections graves

Pyrogenium 9 CH

★ Atteinte de l'état général

Il stoppe et prévient les processus

★ Dissociation du pouls et de la température

de suppuration

Pyrogenium est associé à :

Hepar sulfur

Il convient de noter Hepar sulfur est le remède primordial de la suppuration aiguë.

Sa posologie obéit à des règles strictes, en fonction de ses différences d'action suivant les hautes dilutions.

Les dilutions hautes 15 – 30 CH freinent ou résorbent la suppuration.

Les dilutions basses 4 – 5 CH favorisent la suppuration.

Les dilutions moyennes 7 – 9 CH seraient ambivalentes et agiraient dans un sens ou dans l'autre suivant le stade clinique de la suppuration.

Dans un phlegmon de l'amygdale au début, il est de pratique efficace d'utiliser la prescription dite en échelle, c'est à dire :

- Un tube de pyrogenium 9 CH
- Deux heures plus tard un tube dose d'hepar sulfur 9 CH
- Douze heures plus tard un tube dose d'hepar sulfur 12 CH précédé toujours deux heures avant d'un tube dose de pyrogenium 9 CH
- 24 heures plus tard un tube dose d'Hepar sulfur 15 CH précédé deux heures avant d'un tube dose de pyrogenium 9 CH

Remarque :

Dans tous les cas d'angine, il est utile de prescrire en plus du traitement général 4 à 5 fois par jour des gargarismes avec à partie égale :

Phytolacca T.M

Calendula T.M

20 gouttes dans un demi-verre d'eau tiède.

III. Bronchites aiguës

C'est une inflammation localisée ou diffuse des bronches.

Les remèdes homéopathiques sont différents selon que l'on voit le malade à la phase de début, à la phase d'état ou à la phase de résolution.

3.1. A la phase de début

Si

- * Etat fébrile élevé, agitation Aconitum napellus 7 ou 9 CH
- * Toux sèche non productive 5 granules toutes les heures
- * Peau sèche
- * Soif vive
- * Absence de transpiration

Si

- * Sécheresse des muqueuses Belladonna 7 ou 9 CH
- * Fièvre élevée 5 granules toutes les 2 heures
- * Sueurs abondantes
- * Toux sèche
- * Abattu

Si

- * Toux sèche, fatigante Rumex crispus 5 CH
- * Impression de chatouillement 5 granules au rythme des quintes
de la fossette sus- sternale
- * Sensation d'écorchure laryngo-tracheale

Si

- * Toux sèche spasmodique Sticta pulmonaria 5 CH
- * Sensation d'écorchure brûlante 5 granules toutes les 2 ou 3 heures
- * Aggravée la nuit
- * Sécheresse muqueuse du nez

Si

- * Toux sèche aggravée ou provoquée Bryonia 9 CH
- par le moindre mouvement surtout nocturne 5 granules 3 à 4 fois par jour
- * Transpiration
- * Grande soif

Si

- * Toux sèche spasmodique Drosera 15 ou 30 CH
- * Quinteuse 5 granules au coucher
- * Aggravation la nuit, en parlant en buvant

3.2. Phase d'état

A ce stade, la toux devient productive

Si

★ Température peu élevée

Ferrum phosphoricum 7 ou 9 CH

★ Epistaxis

5 granules 3 à 4 fois par jour

★ Expectoration jaune

parfois striée de sang

Si

★ Toux spasmodique

Ipeca 7 ou 9 CH

accompagnée de nausée

5 granules au rythme des quintes

★ Vomissement

★ Beaucoup de mucus

★ Langue propre

Si

★ Toux grasse productive

Mercurius solubilis 7 ou 9 CH

★ Expectoration muco-purulente

5 granules 2 fois par jour

★ Hyper salivation, haleine fétide

★ Soif vive

Si

Pour éviter la suppuration

Pyrogenium 9 CH + Hepar sulfur

Si

★ Râles fins ou humides

Antimonium tartaricum 5 ou 7 CH

★ Expectoration difficile

2 fois par jour au début pour faciliter

★ dyspnée

l'expectoration puis en 15 CH pour tarir

★ Malade abattu, somnolent

Si

★ Toux dyspneisante

Blatta orientalis 5 CH

dite asthmatiforme

5 granules toutes les heures

★ Ronchus

ou toutes les deux heures

★ Sibillance

Si

★ Bronchites dentaires du nourrisson

Chamomilla 9 ou 15 CH

- * Bébé coléreux, agité
calme lorsqu'on le porte
- * Joue rouge

5 granules plusieurs fois par jour
suivant l'intensité des signes res-
piratoires et la fréquence des
accès de colère

3.3. Phase de résolution

Tandis que la fièvre tombe en lysis, la toux s'améliore mais persiste ainsi que l'expectoration. On hâte la guérison.

Si

- * Toux sèche la nuit

Pulsatilla 9 CH

grasse le jour

5 granules au réveil et vers 17 h

- * Mucosité épaisse jaunâtre

chez les enfants sujets aux otites,

- * Améliorée par le mouvement

préférer la 15 CH

et par l'air frais

Si

- * Toux violente, fatigante, productive

Sulfur iodatum 9 CH ou 15 CH

5 granules au coucher

- * Expectoration difficile

IV. Gastro-entérites aiguës du nourrisson et de l'adulte

Pour des raisons didactiques, nous proposons de distinguer cinq (05) cas différents :

- ➔ Gastro-entérites aiguës isolées
- ➔ Gastro-entérites aiguës fébriles
- ➔ Gastro-entérites aiguës avec déshydratation
- ➔ Gastro-entérites aiguës du nourrisson
- ➔ Remèdes de convalescence des Gastro-entérites aiguës

4.1. Gastro-entérites aiguës isolées

Si

- * Diarrhée abondante aqueuse

Pedophyllum peltatum 9 CH

précédée de douleurs et borborygmes

5 granules après chaque selle

- * Selles fétides jaunâtres

NB : Les bases dilutions aggravent

* Ténesmes

la diarrhée

Si

* Diarrhée abondante

Aloe socotrina 7 ou 9 CH

* Gaz intestinaux abondants

5 granules après chaque selle

Si

* Diarrhée douloureuse crampoïde

Magnesia phosphorica 7 ou 9 CH

* Améliorée par la chaleur et par

au rythme des douleurs et/ou des selles

la pression forte

+

Colocynthis 7 ou 9 CH

Si

* Diarrhée violente

Cuprum metallicum 7 ou 9 CH

* Douleurs crampoïdes dans tout l'abdomen

au rythme des selles

et même dans les mollets

* Nausée, vomissement

Si

* Diarrhées indolores

China rubia 7 ou 9 CH

* Distension de l'abdomen

Après chaque selle

* Grande flatulence

* Emission de selles indolores

Ricinus communis 7 ou 9 CH

* Après abus de fruit ou de lait

* Diarrhée du nourrisson par

intolérance au gluten

Si

* Diarrhée excorante pour l'anus

Croton tiglium 7 ou 9 CH

* liquide et jaune

au rythme des selles

* expulsée en jet avec un bruit

de claquement

Si

* Diarrhée excoriante

Arsenicum album 7 ou 9 CH

* Douleurs abdominales, brûlantes

calmées par la chaleur locale

* Selle liquide noirâtre

4.2. Gastro-entérites aiguës fébriles

Si

- * Diarrhée verte Aconitum napellus 7 ou 9 CH
- * Fièvre, Agitation 5 granules après chaque selle
- * Parfois mucosités sanguinolentes
- * Peau sèche
- * Soif vive

Si

- * Diarrhée avec douleur et fièvre abdominale brûlante Arsenicum album 7 ou 9 CH
- 5 granules toutes les heures
- * Selles noirâtres brûlant l'anus
- * soif vive

Si

- * Diarrhée précédée de borborygmes Dulcamara 9 CH
- * Douleurs péri-ombilicales calmées 5 granules toutes les heures
- par l'émission de gaz
- * Diarrhée dysentérique sanguinolente verte ou jaunâtre

Si

- * Diarrhée avec selles sanguinolentes Mercurius solubilis 7 ou 9 CH
- * Pires la nuit avec ténésme 5 granules 3 à 4 fois par jour
- * Impression de ne jamais avoir fini.

4.3. Gastro-entérites aiguës avec déshydratation

Si

- * Diarrhée profuse fébrile Veratum album 7 ou 9Ch
- * Extrêmement abondante 5 granules toutes les heures
- * Douleurs crampoïdes au rythme des selles
- * Grande prostration Arsenicum album 7 ou 9 CH
- * Sueurs froides abondantes surtout 5 granules toutes les heures
- au front Cuprum metallicum 9 CH
- 5 granules après chaque colique

spasmodique

Baptisia tinctoria 9 CH

5 granules toutes les heures

4.4. Gastro-entérites aiguës du nourrisson

Si

✱ Douleurs abdominales brûlantes

Arsenicum album 9 CH

calmées par la chaleur locale

5 granules toutes les heures

✱ Diarrhée liquide et noirâtre

✱ Soif vive

✱ altération de l'état général

Si

✱ Diarrhée avec selles verdâtres, visqueuses

Mercurius solubilis 7 CH

✱ Ténésmes

5 granules toutes les heures

✱ Rhino-pharyngites

✱ hyper salivation

✱ Fièvre, sueurs nocturnes

Si

✱ Coliques pliant en deux

Chamomilla 9 ou 15 CH

✱ Diarrhée verdâtre

5 granules 1 à 3 fois par jour

✱ Poussées dentaires

✱ Nourrisson coléreux

✱ Joue rouge et chaude

Si

✱ Diarrhée

Rheum officinalis 7 CH

✱ Poussées dentaires

5 granules après chaque selle

✱ Agitation

✱ Coliques péri-ombilicales pliant en deux

Si

✱ Intolérance au lait

Magnésia carbonica 7 CH

✱ Diarrhée aqueuse, verte

5 granules toutes les 3 heures

✱ Transpiration

V. Vomissement de la grossesse

Les vomissements au cours des trois premiers mois de la grossesse représentent une pathologie le plus souvent banale mais inconfortable pour la femme enceinte.

Si

★ Sensation de vide gastrique

★ Nausées à la vue et à l'odeur de la nourriture Sépia 7 ou 9 CH 5 granules 2 fois par jour

★ Vomissement après repas

★ Désir d'aliments acidulés

Si

★ Nausée constante

★ Vomissements fréquents Ipéca 7 ou 9 CH au rythme des nausées

★ Absence de soif

Si

★ Nausées avec hypersialorrhée

★ Vomissements contenant beaucoup de mucus et de bile Colchicum antemnale 5 CH
5 granules 2 à 3 fois par jour

Si

★ Vomissement et nausées

★ Bouche sèche Bryonia alba 7 ou 9 CH

★ Soif intense 5 granules 2 ou 3 fois par jour

★ Intolérance au chou

Si

★ Nausées, Vomissements

★ Vertiges violents et bâillements Cocculus indicus 7 ou 9 CH 2 fois par jour

★ Lassitude

Si

★ Pâleur puis sialorrhée

★ Nausées, vomissement Tabacum 7 ou 9 CH 5 granules 2 fois par jour

★ Palpitation avec vertige

Il convient d'observer que Nux Vomica est d'un emploi assez rare dans les nausées de la grossesse.

Ce médicament se justifie lorsque ces nausées surviennent après les repas et qu'il existe une tolérance gastrique au café.

Prescrire Nux Vomica 9 CH avant les repas.

VI. Céphalées-migraines

6.1. Conseil rapide

Cephyl Adulte 1 à 2 comprimés 2 à 3 fois 15

Enfant 3-7 ans : 1/2 comprimé 3 fois par jour

Enfant 8-15 ans :: 1 comprimé 3 fois 15

6.2. Conseil personnalisé

Si

★Céphalées ou migraine périodique

★Vomissement acide brûlant Iris vesicolor 9 CH 5 granules
plusieurs fois par jour

Si

★Céphalées ou migraine congestive aiguë, pulsative, brutal Belladonna 9 CH 5
granules toutes les heures

Si

★Céphalées précédées de trouble visuel aggravée par la chaleur Gelsenuium 15 CH
5 granules toutes les 2
heures

Si

★Céphalée des étudiants après surmenage Anacardium 15 CH 5 granules
2 fois par jour

Si

★Céphalée, migraine provoquée
par des émotions des contrariétés en réveil igniata 5 CH 5granules chaque jour
au réveil.

VII. Piqûres d'insectes

En cas de piqûre d'abeille, en attendant de voir le Médecin on peut conseiller :

1. Compresse imbibée d'alcool 60°
2. Belladonna 5 CH 5 granules 3 fois par jour
3. Pyrogenium 9 CH 5 granules 2 fois par jour et Bryonia 5 CH (pour éviter la lymphangite) 5 granules.

7.1. Conseil personnalisé

Si

★ Œdème piquant, brûlant

Soulagé par application d'eau
froide (abeille, guêpe)

Après mellifica 15 CH
5 granules 3 fois par jour.

Si

★ Peau pale, marbrée,

Froide avec une impression de
paralysie locale

Ledum palustre 5 CH
5 granules 3 fois par jour.

Si

★ Inflammation tissulaire locale
Avec couleur pourpre

Tarentula Cubensis 5 CH
5 granules 3 fois par jour.

Si

★ Douleur aiguës

Trachinus vipera 5 CH
5 granules 3 fois par jour.

Si

★ Douleurs pruritantes

Urtica urens 5 CH
5 granules 3 fois par jour.

VII. Enquêtes sur l'évaluation de la consommation du médicament homéopathique au Sénégal

Pour réaliser cette investigation, des pharmaciens d'officine commercialisant des produits homéopathiques (20), des grossistes et des patients consommant l'homéopathie ont bien voulu répondre à un questionnaire qui figure en annexe.

1. Résultats

A la lumière de cette enquête, il ressort les conclusions suivantes.

Sur les vingt (20) officines : huit (8) ont représenté dans un espace trois (3) laboratoires fabricant de produits homéopathiques.

Les douze (12) autres ont représenté dans leur espace deux (2) laboratoires fabricant de produits homéopathiques.

Les médicaments disposés en harmonie sur les rayons selon le fabricant sont commandés au près des grossistes locaux.

Quatre (4) médecins homéopathes sont les principaux prescripteurs d'ordonnances homéopathiques au Sénégal dont en moyenne deux "pure" sont délivrée par jour au niveau des officines.

Les vingt (20) pharmaciens n'ont pas faits d'études homéopathiques durant leur cycle universitaire, mais ils ont acquis une connaissance livresque, et assistent à des conférences organisées par les différents laboratoires de fabrication de médicaments homéopathiques.

Pour ces pharmaciens, "conseiller", l'homéopathie est aujourd'hui plus aisé grâce à l'innovation que constituent des formules complexes dites "formules de prescription courante" qui permet d'établir un conseil rapide et efficace. Cependant, certains ont constaté que les formes granules et doses sont peu connues par les populations parfois même jugées complexes c'est-à-dire difficile à manier. Ils ont constaté également que les expatriés européens constituent la majorité de leur clientèle en matière d'homéopathie ; les nationaux demeurent encore un peu réticents à cette thérapeutique . Ces derniers y croient cependant ; mais il y a un manque considérable d'informations. Cela prouve que, cette méthode a sa place en thérapeutique, mais des efforts restent à faire.

2. Discussions

Les médicaments homéopathiques sont prescrits dans le monde par plus d'une centaine de milliers de médecins à des millions de patients.

Il est donc fondamental d'établir le statut réglementaire des médicaments homéopathiques dans chaque pays, afin d'en faciliter l'utilisation par les professionnels de la santé et le public.

L'homéopathie concerne aujourd'hui aussi bien les pays développés (Europe, Etat Unis, Canada etc.) que les pays sous développés (Amérique du Sud, Inde, Afrique...) car tous, quel que soit leur niveau de développement sont de plus en plus confrontés à la nécessité de répondre à une demande croissante des populations en matière de santé.

Actuellement, les ventes mondiales de médicaments homéopathiques se situent à plus d'un (1) milliard d'euro soit environ 0,6 du marché mondial du médicament. Le potentiel de croissance de l'homéopathie est donc considérable. La France occupe la première place, avec environ, 250 millions d'euro de ventes de médicaments homéopathiques par an.

Au Sénégal, le chiffre d'affaire est extrêmement faible, voire négligeable par rapport aux autres ventes de médicaments.

Le développement de l'homéopathie au Sénégal doit donc nécessairement passer par la formation du corps médical : une fois diplômés de médecine, les praticiens devraient être invités à acquérir un autre regard sur la maladie et à intégrer progressivement des médicaments homéopathiques dans leurs prescriptions quotidiennes.

Il faut également informer le public. L'information au près du public devrait s'appuyer sur différents moyens de communication: publicité, média, Internet, etc.

Il appartient au personnel de santé de promouvoir la méthode thérapeutique qui par le conseil à l'officine et les prescriptions peut avoir sa place à côté des thérapeutiques classiques.

CONCLUSION

En thérapeutique, il existe deux méthodes : la méthode allopathique ou loi des contraires et la méthode homéopathique reposant sur la loi des semblables.

La notion de similitude remonte à Hippocrate, père de la thérapeutique des semblables : « *Les mêmes choses qui ont provoqué le mal, le guérissent* ».

D'Hippocrate à Hahnemann, le principe de similitude n'a jamais disparu, mais les bases de l'homéopathie en tant que méthode thérapeutique datent des travaux de ce dernier.

En 1790, à l'âge de 35 ans, Hahnemann traduit « *la matière médicale* » de William Cullen, neuro-pathologiste de l'école de médecine d'Edimbourg.

Il décide d'expérimenter le Quinquina sur lui-même et il constate qu'en prenant de fortes doses de quinquina, « *il présente un état fébrile intermittent analogue aux fièvres guéries par la quinine* ».

Il conclut alors : « *Si le Quinquina guérit certaines fièvres intermittentes à forte dose, il peut provoquer chez l'homme sain des symptômes analogues aux fièvres intermittentes* ».

Il renouvelle ce genre d'expérience autour de lui-même et à d'autres hommes sains ; ensuite l'étend au mercure, à la belladone, à la digitale... Il découvre ainsi l'antique *loi de similitude*.

Il s'agit d'une loi, d'une règle obligatoire et nécessaire qui permet de différencier l'homéopathie de toute autre médecine. On dit souvent pour simplifier que : *Homéopathie* = loi des semblables ; *Allopathie* = loi des contraires

Selon cette loi, une substance capable de déterminer des troubles chez *un sujet sain* est également capable de guérir ces mêmes troubles chez un *malade* qui les présente à condition d'être utilisée en très basse dilution.

L'homéopathie est la médecine du dialogue humain, du dialogue intime entre le médecin et le malade. Dans ce cadre le thérapeute interroge à fond son patient et le laisse s'exprimer librement afin de connaître tous les aspects physiologiques, émotionnels mentaux de sa personnalité.

L'anamnèse doit se dérouler sans précipitation et sans limitation stricte du point de vue temps.

Le médecin doit : écouter, observer, interroger et coordonner
Il note tous les symptômes, spécialement ceux qui concernent plus précisément le malade lui-même et la maladie du moment.
Le diagnostic de la maladie est remplacé par le diagnostic du remède
Le médicament est choisi sur la base de la loi des semblables et au terme d'une évaluation hiérarchique des symptômes notés
La thérapie homéopathique poursuit l'objectif de rétablir l'équilibre « énergétique » de la personne malade au moyen d'un processus accéléré.

L'homéopathie concerne aujourd'hui aussi bien les pays développés (Europe, Etat Unis, Canada etc.) que les pays sous développés (Amérique du Sud, Inde, Afrique...) car, quel que soit leur niveau de développement, ils sont tous de plus en plus confrontés à la nécessité de répondre à une demande croissante des populations en matière de santé.

Pour ces raisons, nous nous sommes intéressés à cette méthode thérapeutique et nous avons effectué une enquête auprès des grossistes et vingt pharmacies du Sénégal.

L'enquête a montré que les vingt pharmaciens n'ont pas fait d'études homéopathiques durant leur cycle universitaire, mais ils ont acquis une connaissance livresque et assistent à des conférences organisées par les différents laboratoires.
L'enquête a également montré qu'il existe quatre médecins prescripteurs de médicaments homéopathiques. Malgré les avantages thérapeutiques économiques qu'elle offre, l'homéopathie demeure peu connue.

A l'heure où l'on se préoccupe de la iatrogénicité de certains médicaments, force est de constater que l'homéopathie, peut, à côté de la médecine classique, apporter sa contribution dans le traitement de certaines maladies.

Médecine de terrain, l'homéopathie est particulièrement efficace au premier stade des maladies et pour les traitements préventifs.

Elle permet de soigner de manière sûre et progressive les problèmes liés à certaines maladies (infections, hypertension artérielle...).

L'homéopathie évite qu'une banale insomnie ne devienne la cause d'une toxicomanie iatrogène.

En rhumatologie, elle intervient sur les inflammations et sur l'auto-immunité du patient.

Il faut dire que l'homéopathie a ses limites. En particulier la recherche homéopathique pose des problèmes difficiles.

Pour faire avancer cette discipline médicale, il faut une recherche pluridisciplinaire associant : les biologistes, les chimistes, les physiciens...

Cette recherche interdisciplinaire pourrait contribuer valablement à l'évolution du progrès scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

1. Balay (J.L), Sommacal (A)

A propos...,l'homéopathie:petite histoire de l'homéopathie

Edition Lehning, 1990

2. Benveniste (J), Coll (R)

L'agitation des solutions diluées n'induit pas d'activité biologique spécifique

Série II, 1991

3. Benveniste (J)

Recherche expérimentale en homéopathie

Encyclopédie médico-chirurgicale.

4. Binet(C)

L'homéopathie pratique

Edition Dangles 1979

5. Binsart (A.M)

L'évolution de la pharmacie homéopathique depuis Hahnemann

Cahier de biothérapie, avril 1990 n°105

6. Boffa (M.C)

Expérimentation du venin de Naja nigricollis

1976 p. 5,478,492

7. Boiron (J), Abecassis (J), Calop (J)

Pollution atmosphérique et préparation de dilutions homéopathiques

Proceeding de la L.M.H.I, Congrès d'Athènes 1976

8. Boiron (M), Payre-Fico (A)

Homéopathie, le conseil au quotidien

Edition Boiron, 1996

9. Centre de documentation Boiron

Encyclopédie intégrale: homéopathie

Edition Nathan p. 7,9,17

10. Centre de documentation Boiron

Homéopathie: parce que la santé est en nous

ED. Boiron mai 1995

11. Centre de documentation Boiron

Médicaments homéopathiques Boiron : expérience et fiabilité

ED. Boiron mai 1997

12. Centre de documentation Boiron

Recherche en homéopathie

ED. Boiron mai 2000

13. Centre de documentation Boiron

Le projet Boiron

ED. Boiron septembre 1999

14. Centre de documentation DOLISOS (CDD)

Homéobréf n° 16

Journal de l'homéopathie à l'officine, janvier 1991

15. Centre de documentation DOLISOS

Lettre d'information sur la lettre médicale des laboratoires DOLISOS

N° 5, n°9, n°10, n°11,n°12, n°13, n°16, n°17,n°18 n°19,n°22, n°23

16. Cissé (A)

L'homéopathie : sa place en thérapeutique

Thèse en pharmacie, Dakar, 1992, n°46

17. Conan Meriadec (M)

L'homéopathie, conception médicale à la dimension de l'homme
Edition Boiron, Lyon 1997

18. Demarque (D)

Samuel Hahnemann savant de l'ère moderne
Collection du Caducée, Edition Boiron, Lyon 1990

19. Demarque (D),Jouanny (J), Poitevin (B), Saint-Jean (Y)

Homéopathie, connaître la matière médicale
CEDH, 1989, Tome I, p. 7,11,38,111,335

20. Demarque (D),Jouanny (J), Poitevin (B), Saint-Jean (Y)

Homéopathie, connaître la matière médicale
CEDH, 1990, Tome II

21. Fabriocini (V)

Cours d'homéopathie : médecine naturelle, énergétique et psychosomatique
Edition du Vecchi S.A, 1982

22. Falala (G), Florin, (M-P)

Soulager et guérir avec l'homéopathie
Edition Boiron, Lyon 1995

23. Garillon (J.M.L)

Mon remède : l'homéopathie
Edition S.A.E.P 1989

24. Guermontprez (M); Pinkas (M); Torck (M)

Matière médicale homéopathique
Edition Doin,1985

25. Hahnemann (S.F)

"organon de l'art de guérir"

extrait traduction française 1975 (CDD)

26. Jouanny (J)

Connaissance de l'homéopathie

Edition Boiron 1977, p. 3,6

27. Jouanny (J), Crapanne (J-B), Dancer (H), Masson (J-L)

Thérapeutique homéopathique : possibilités en pathologie aiguë

Edition Boiron, Lyon, 4^{ième} impression, 1995, Tome I

28. Jouanny (J), Crapanne (J-B), Dancer (H), Masson (J-L)

Thérapeutique homéopathique : possibilités en pathologie chronique

Edition Boiron deuxième édition modifié 1996, Tome II

29. Journal de l'homéopathie

Hors série n°15

Juillet -Août 2000

30. Journal de l'homéopathie

Hors série n°17

Novembre 2001

31. Journal de l'homéopathie

n°83

Février 2002

32. Journal de l'homéopathie

Hors série n°18

Novembre 2002

33. Journal de l'homéopathie

n°92 avril 2003

34. Julian (O,A)

Intérêt thérapeutique du médicament homéopathique dans le traitement des rhinites

Thèse de pharmacie, Dakar 2000 n°55

35. Levrat (M), Pigeot (C) , Tétou (J.M)

Guide de prescription homéopathique

213 maladies,112 médicaments

Edition Hachette 1991

36. Nadine (L.G)

Le conseil homéopathique à l'officine intérêt et place en thérapeutique

Thèse en pharmacie, Dakar 2001n °41

37. Pigeot (C.A)

Petites urgences quotidiennes en homéopathie

Centre de documentation Dolisos 1985 n°86 page 15,20

38. Poitevin (B)

Le devenir de l'homéopathie, élément de théorie et de recherche

Doin. Edition Paris 1987

39. Poncet (J.E)

Homéopathie pédiatrique

Edition Boiron, Lyon, 1994

40. Robert (R)

Précis d'homéopathie : pratique et matière médicale

5^{ème} tirage 1981

Doin. Editeur Paris

41. Salva (J.J), Portel (F)

Homéopathie : recherche, comprendre les principes de bases et apprendre les bons réflexes

Edition Hachette novembre 2000

42. Tetau (M)

Le conseil homéopathique à l'officine

Cahier de biothérapie CDD, 1979, n°61 p. 49-63

43. Tetau (M)

Homéopathie:

6^{ième} édition Paris Maloine 1978, p. 9,12,19,22

44. Vannier (L)

La typologie et ses applications thérapeutiques

Vol 2. Paris Edition Doin et Cie 1952 p.28,108

45. Vannier (L), Poirrier (J)

Précis de matière médicale homéopathique

9^{ième} édition 5^{ième} tirage 1983

46. Zissu (R); Guillaume (M)

Manuel de médecine homéopathique: principe et méthode, matière médicale

Edition Doin-Paris 1985

ANNEXES

Questionnaire sur l'évaluation de la consommation homéopathique au Sénégal.

1. Commercialisez-vous, dans votre officine des produits homéopathique?

OUI

NON

☐☐

2. Combien de laboratoire homéopathique sont représentés dans votre officine ?
Citez-les.

3. Les médicaments homéopathiques sont-ils placés sur un rayon spécial homéopathique, ou disposés avec les médicaments allopathiques ?

OUI

NON

☐☐

4. Les disposez-vous selon les laboratoires?

OUI

NON

☐☐

5. Fabriquez-vous mêmes vos médicaments magistraux homéopathiques ?

OUI

NON

☐☐

6. Y' a-t-il des ruptures de stocks ?

OUI

NON

☐☐

7. Recevez-vous des ordonnances homéopathiques ?

OUI

NON

☐☐

8. Pouvez-vous citer quelques prescripteurs homéopathiques ?

9. S'agit-il plus d'ordonnances mixtes ou d'ordonnances pures?

10. Quels sont les médicaments homéopathiques que vous servez le plus?

11. Vous arrive-t-il de recevoir des patients demandant spontanément un médicament homéopathique ?

OUI

NON

SOUVENT

☐☐☐

12. Vous arrive-t-il de proposer à un patient des médicaments homéopathiques même s'il n'a pas manifesté le besoin ?

OUI

NON

SOUVENT

☐☐☐

13. Avez-vous fait des études sur l'homéopathie durant votre cycle universitaire ?

OUI

NON

☐☐

14. Assistez-vous souvent à des conférences post universitaires sur l'homéopathie ?

OUI

NON

SOUVENT

☐☐☐

15. Détenez-vous dans votre officine des ouvrages homéopathiques ?

OUI

NON

☐☐

16. A votre avis, pensez-vous que l'homéopathie a sa place en thérapeutique ?

17. Quel est le chiffre d'affaire annuel en homéopathie ?

18. Pensez-vous que les Sénégalais croient à l'homéopathie?

OUI

NON

☐☐

19. Pensez-vous que les populations sont assez informées en homéopathie ?

OUI

NON

☐☐

20. Pensez-vous que l'homéopathie a de l'avenir au Sénégal ?

OUI

NON

☐☐



DOSSIER PATIENT

Date : ____/____/____

NOM : _____
Nom de jeune fille : _____
Né(e) le : ____/____/____
Adresse : _____

Prénoms : _____
Profession : _____
N°SS : ____/____/____/____/____/____
Tél. bur. : ____/____/____/____ dom. : ____/____/____/____

Motif de consultation : _____

Histoire actuelle : _____

Traitements antérieurs et actuels : _____

Antécédents

☐ Familiaux : _____

☐ Personnels : _____

Examen des différents appareils

Interrogatoire systématique. Pour chaque symptôme, déterminer les modalités.

Appareil digestif

Appétit _____
Désirs et aversions alimentaires _____
Digestion _____
Fonctions intestinales _____
Hémorroïdes _____

Système nerveux

Sommeil _____
Colère, agitation _____
Anxiété _____
Trac _____
Idées fixes _____
Etat dépressif _____
Recherche de consolation _____

Appareil ORL

Infections _____
Allergies _____

Tête

Céphalées, migraines _____
Vertiges _____
Troubles visuels _____

Appareil respiratoire

Bronchite _____
Asthme _____

Appareil circulatoire

Palpitations _____
Dyspnée _____
Douleurs _____
Varices _____
Oedèmes _____

Appareil urinaire

Douleur mictionnelle _____
Polyurie _____

Peau

Prurit, eczéma _____
Urticaire _____
Psoriasis _____
Acné _____
Furoncles _____
Verrues, tumeurs cutanées _____

Herpès _____

Peau sèche ou grasse _____

Transpiration _____

Phanères _____

Appareil génital

Nbre de grossesses : Dates _____

Accouchements _____

Date des 1ères règles _____

Durée du cycle _____

Douleurs _____

Syndrome prémenstruel _____

Aménorrhée _____

Leucorrhées _____

Contraception _____

Comportement sexuel _____

Appareil locomoteur

Rhumatismes _____

Localisation et modalités _____

Sensibilité générale

Chaleur-Froid-Humidité _____

Mer-Montagne _____

Examen clinique

Poids _____ Taille _____ T.A. _____

Examens paracliniques : _____

Examens complémentaires demandés : _____

Diagnostic

Diagnostic : _____
